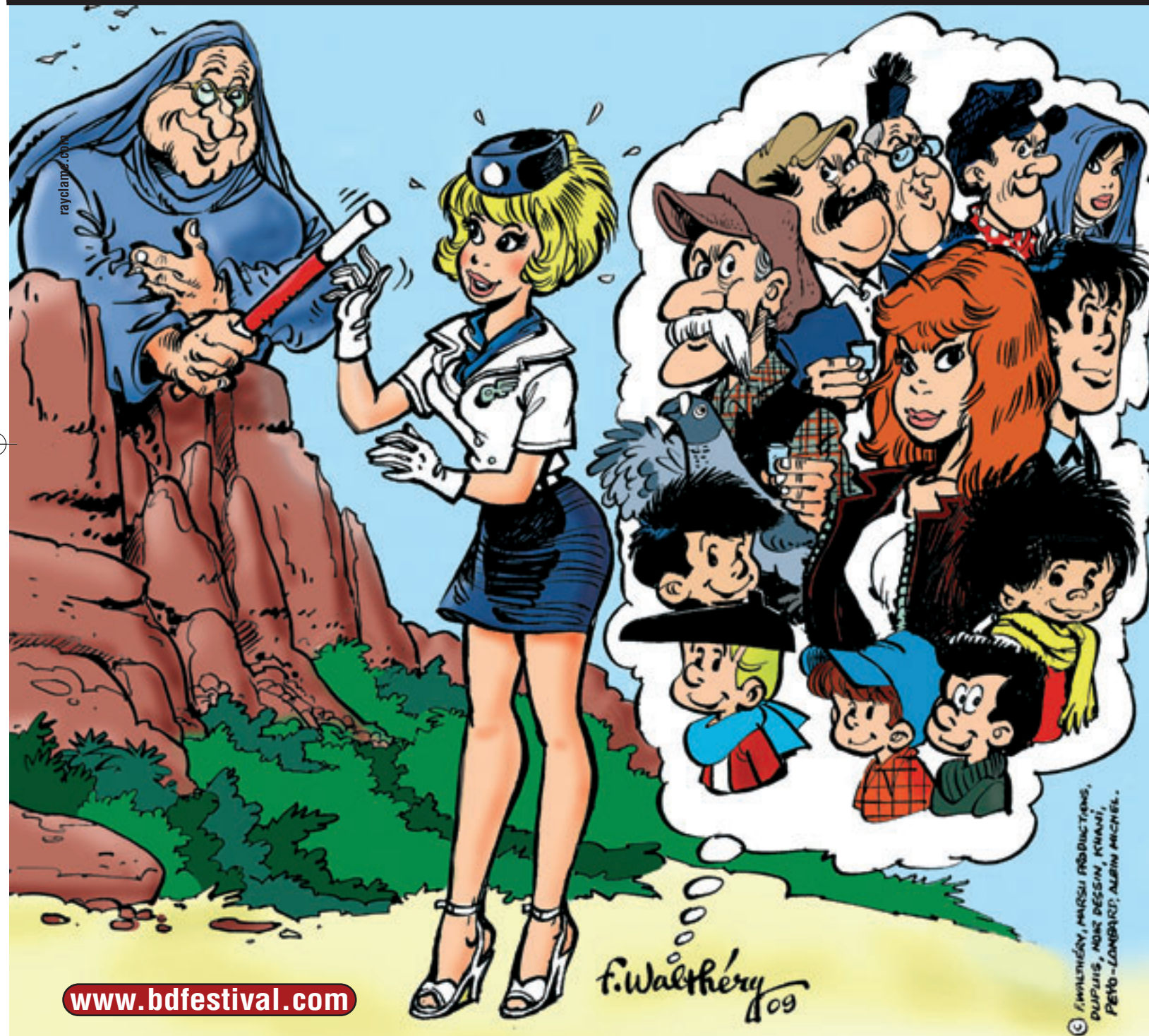


12 & 13 SEPTEMBRE - 8^{ÈME} EDITION

FESTIVAL BD

DE ROQUEBRUNE^S / ARGENS



www.bdfestival.com

AVEC LA PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE DE : BATEM, BORRINI, COLMAN, DANY, DE GIETER, DODIER, EDIKA, FANE, F'MURR, KAS, LAUDECI, MAESTER, VAN LINTHOUT, WALTHERY.

la tribune

Le magazine d'information de la Commune de Roquebrune-sur-Argens - N°27

Juillet 2009

DOSSIER TOURISME

ROQUEBRUNE,
LA "VILLE NATURE"
VERTE ET BLEUE !



29 & 30 AOÛT 2009
de 10 h à 18 h

Roquebrune Motors Show

PISTE KARTING OUVERTE au PUBLIC

RMS
Roquebrune Motors Show



LA BOUVERIE
Complexe Jacques Calandri
(Stade de La Bouverie)



Les Issambres - Le Village - La Bouverie

ROQUEBRUNE

SUR ARGENS

www.roquebrune-evenements.fr

SCUDERIA AZZURRA

Détente

Recette BOUILLABAISSE DE SARDINES



INGRÉDIENTS POUR 4 PERSONNES :

- 1 kg de sardines de Méditerranée
- 4 tomates mûres
- 4 grosses pommes de terre
- 5 gousses d'ail
- 1 oignon
- 2 feuilles de laurier
- zeste d'orange (important)
- 2 dosettes de safran
- 1 cuillère à soupe de graines de fenouil
- 4 cuillères à soupe d'huile d'olives
- sel, poivre

Pour accompagner : pain grillé en tranches et 1 bol d'aïoli

RETROUVEZ LES RECETTES DE CHANTAL
SUR WWW.RECETTES2CUISINE.FR

LA RECETTE :

Cette recette, peu connue de la table provençale, a pourtant beaucoup de qualités. Non seulement c'est un plat complet et goûteux, mais en plus elle est très économique, facile et rapide à réaliser. De quoi étonner et surprendre les convives !

- Pelez et hachez l'oignon très finement au robot électrique.
 - Épluchez les gousses d'ail et coupez-les en deux.
 - Essuyez les tomates, coupez-les en dés.
 - Épluchez et lavez les pommes de terre, coupez-les en rondelles de 1 cm d'épaisseur.
 - Prélevez avec un économe 3 bandes de zeste sur une orange.
 - Posez un faitout sur feu fort, avec l'huile d'olive et l'oignon haché. Faites revenir 2 mn sans laisser prendre couleur. Ajoutez l'ail et le fenouil, mélangez quelques secondes, puis ajoutez les tomates. Mélangez et laissez fondre 3 à 4 mn.
 - Versez 2 litres d'eau. Salez, poivrez, ajoutez le safran, le laurier et les zestes d'orange. Portez à ébullition, ajoutez les rondelles de pommes de terre. Baissez le feu dès la reprise de l'ébullition. Laissez cuire environ 20 mn (vérifiez en plantant la pointe d'un couteau la cuisson des pommes de terre, elles doivent être cuites, mais encore un peu fermes).
 - Pendant ce temps, coupez la tête des sardines et videz-les. Passez-les sous l'eau froide en les frottant avec la main pour enlever les écailles. Pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez ôter l'arête centrale en faisant glisser le pouce le long de l'arête de chaque côté et en coupant juste avant d'arriver à la queue.
 - Dès que les pommes de terre sont cuites, ajoutez les sardines sans mélanger. Recouvrez-les de bouillon, éteignez le feu, couvrez et laissez les pocher 5 mn.
- Servez les sardines et les pommes de terre avec le bouillon, des tranches de pain grillé et un bol d'aïoli dans lequel vous aurez ajouté à la fin un cube de safran.

BON APPÉTIT !

Photo du mois



© photo V. Leperre

Champ de coquelicots dans la vallée de l'Argens

Sommaire

BRÈVES	P 4-5
PATRIOTISME	P 5
ACTUALITÉ	P 6-8
ENVIRONNEMENT	P 9-11
ÉCONOMIE	P 12-15
EMPLOI	P 15
PRÉVENTION	P 16
SÉCURITÉ	P 17
TRAVAUX	P 18
DOSSIER TOURISME	P 19-22
ENFANCE/JEUNESSE	P 23-25
SPORTS	P 26-27
PATRIMOINE	P 28
PORTRAIT	P 29
CULTURE	P 30-31
ASSOCIATIONS	P 32-34
AGENDA	P 35-37
ELUS À VOTRE SERVICE	P 38
DÉTENTE	P 39

E-mail : mairie@ville-roquebrune-argens.fr
www.roquebrune.com

Rue Grande - André Cabasse / Tél : 04 94 19 59 59

La Tribune de Roquebrune vous est destinée. Que vous souhaitiez exprimer votre opinion sur un sujet de la vie locale, ou nous soumettre une réflexion qui vous tient à cœur, n'hésitez pas à nous écrire :

HÔTEL DE VILLE - LA TRIBUNE DE ROQUEBRUNE
 SERVICE COMMUNICATION
 BP4 - 83520 ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

Éditeur : Mairie de Roquebrune-sur-Argens
 (Service communication)

Directeur de la Publication : Emmanuelle Guerry

Conception-Création :

Agence RAYCLAME - 04 98 11 97 97

Impression : IAPCA (Groupe Riccobono)

Dépôt légal à parution : ISSN 1629-0690



Printed on 100% recycled paper /
 Imprimé sur papier 100% recyclé

La Commune de Roquebrune s'est engagée dans une politique de développement durable. Elle donne l'exemple en imprimant ses documents publics sur papier recyclé, d'où la couleur légèrement différente du papier.

Humeur



« Que l'on arrête d'emm... les français ! »

Georges POMPIDOU, Président de la République, répondant à son Chargé de mission, Jacques CHIRAC, en 1966, pour éviter la « prolifération législative ».

Europe légale, Europe réelle... La « vraie vie » contre la Technocratie...

L'élection européenne vient de délivrer ses résultats. La nature même de ce scrutin, l'absence de véritable campagne électorale, le caractère saugrenu du découpage en vastes territoires ne correspondant à aucune réalité, l'absence de candidats varois... n'ont manifestement pas mobilisé les foules et l'abstention a été plus forte que la fois dernière.

Une leçon est à tirer néanmoins du scrutin : le détournement de cette consultation européenne, par certains, en un referendum « pour » ou « contre » le gouvernement n'a pas fonctionné.

Le gouvernement en sort, au contraire, renforcé et c'est une bonne nouvelle en cette période de crise où tous les observateurs avaient souligné le dynamisme de la Présidence Française. Mais le contexte politico-politicien franco-français a occulté l'essentiel : quelle Europe voulions-nous ? Pour sûr, pas celle de la technocratie bruxelloise, tatillonne et kafkaïenne qui ne cesse d'accumuler les mesures stupéfiantes.

Heureusement que le ridicule ne tue plus car la Commission Européenne aurait subi une hécatombe ! Mais il blesse encore gravement : la dernière polémique en date sur l'autorisation du coupage du vin rouge avec du blanc, pour faire du « rosi » !, en est l'exemple le plus caricatural.

Dans quel esprit bureaucratique européiste tordu, une telle lubie a pu germer ? L'Europe a mieux à faire que sinistrer notre viticulture ! A l'heure où tant de sujets majeurs mériteraient l'intervention européenne, qu'on laisse tranquille nos agriculteurs, nos viticulteurs, nos producteurs de lait et de fromage, nos pêcheurs, et j'en passe !

Nos glorieux aînés, après le drame de la seconde guerre mondiale, n'ont pas créé l'Europe pour s'occuper (et mal) du vin ! A l'heure où la crise mondiale sévit toujours, l'Europe a mieux à faire : mais le souhaite-t-elle ?

Notre viticulture varoise est un secteur d'activité particulièrement important et ce, sur bien des plans et pas seulement socio-économiques. C'est une partie de nos racines, de notre patrimoine, de notre attractivité touristique, de notre aménagement du territoire et de nos sites naturels.

Finalement, l'Europe a laissé tranquille les viticulteurs dont nous étions solidaires : le Conseil Municipal avait d'ailleurs voté une motion de soutien, en ce sens, le 2 juin dernier. Que l'Europe nous prouve, autrement, son utilité car, sinon, c'est le meilleur moyen de la détester. Mais les « têtes d'œuf » eurocrates en ont-ils seulement la perception ? La mobilisation générale a donc fini par payer, mais il faut rester vigilant.

Vivement que le bon sens et la « vraie vie » soient, vraiment, des valeurs européennes : nos concitoyens ont indiqué que le développement durable est manifestement une priorité. L'Europe doit s'y consacrer : ça c'est vraiment utile. D'autant que nos Communes ont besoin de voir leurs efforts en la matière relayés, notamment au plan financier.

Roquebrune-sur-Argens est une « ville nature », verte et bleue. Si l'Europe peut l'encourager et la soutenir dans cette voie, ce serait bienvenu !

Luc JOUSSE
 Maire de Roquebrune-sur-Argens

CODE POSTAL

ENFIN UN CODE POSTAL UNIQUE POUR TOUS LES SAMBRACITAINS !



C'est la fin des tracas dûs au code postal de Fréjus aux Issambres. Depuis 8 années, la Municipalité de **Luc JOUSSE** et les élus du quartier des Issambres, suite aux requêtes des riverains, demandent à la société de distribution du courrier, La Poste, de procéder au changement de code postal des rues roquebrunoises portant l'indicatif « 83370 », car mitoyennes avec Saint-Aygulf. La Poste vient de répondre favorablement à ce projet municipal !

Aussi, à partir de la mi-septembre, toutes les rues du quartier des Issambres, appartenant à la Commune de Roquebrune-sur-Argens, auront le même code postal que le reste de leur quartier : **83380 LES ISSAMBRES**.

Les concitoyens concernés par ces changements seront personnellement informés par courrier, d'ici le mois d'août, de la procédure mise en place par la Mairie et La Poste afin d'assurer un service de qualité à la population.

Afin de pouvoir communiquer leur nouvelle adresse à leurs proches, La Poste fournira aux intéressés des cartes postales spécifiques à cette démarche. Elle se chargera de transmettre directement les nouvelles coordonnées aux grands émetteurs et aux interlocuteurs institutionnels. Enfin, elle assurera la distribution du courrier avec l'ancien code postal jusqu'en décembre 2009.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE DE LA BOUVERIE

Nouvel emplacement



Depuis début mai, le marché de la Bouverie s'est installé sur la Place des Félibres. Situé au centre du « Cœur de la Bouverie », ce nouvel espace de vie permet d'offrir un marché plus accueillant, plus spacieux, plus chaleureux...

A noter :

Les félibres sont les membres du mouvement régionaliste du « Félibrige » créé en 1854. Ils ont pour vocation de favoriser et d'organiser la sauvegarde, l'illustration et la promotion de la langue d'Oc. La philosophie du Félibrige trouve sa source dans l'œuvre de Frédéric MISTRAL.

DAVID DOUILLET ET PHILIPPE RIBOUD



De passage sur la Commune, les deux grands champions ont rendu une visite de courtoisie et d'amitié à **Luc JOUSSE**. **David DOUILLET** est d'ailleurs secrétaire national de l'UMP aux sports.

ENTREVUE ENTRE LUC JOUSSE ET VINCENT MORISSE, MAIRE DE SAINTE-MAXIME



Les Maires des Communes voisines de Roquebrune et Sainte-Maxime, qui entretiennent d'excellentes relations, se rencontrent régulièrement.

A la veille de la saison estivale, accompagnés de leurs premiers Adjoints, **Micheline MARTEL** et **Jean-Paul OLLIVIER**, **Vincent MORISSE** et **Luc JOUSSE** ont fait le point sur la préparation de cette nouvelle saison touristique et évoqué tous les dossiers d'actualité communs.

STATIONNEMENT À LA BOUVERIE

Une zone bleue pour éviter de voir rouge !



Le stationnement en zone bleue, déjà usité aux Issambres pour la saison estivale, puis au Village à l'année, remporte un franc succès auprès des commerçants, comme des usagers.

Aussi, à la demande et en accord avec les commerçants, une « zone bleue » est mise en place depuis quelques semaines à la Bouverie pour favoriser le stationnement de courte durée, accélérant ainsi la rotation des places de parking et facilitant l'accès aux services et aux commerces de proximité. Des disques bleus, spécialement fabriqués, sont distribués, gratuitement, à cette fin.

Comme dans d'autres quartiers de la Commune, il devenait en effet nécessaire d'éviter la prolifération de « voitures ventouses »,

détournant la vocation de passage des stationnements au centre commercial de la Bouverie, notamment depuis l'arrivée de nombreux utilisateurs au Cœur de la Bouverie.

Cette « zone bleue » concerne 26 places, situées devant les arcades du centre commercial 2 de la Bouverie. Elle est délimitée par un arrêté municipal et régit le stationnement pour une durée limitée à 1 heure 30 ; au-delà, le véhicule en infraction s'exposera au paiement d'une amende.

Zone bleue : mode d'emploi

La « zone bleue » est mise en place tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 19h. Les périmètres concernés sont indiqués par un marquage au sol et des panneaux.

Des disques bleus, offerts par la Ville, sont disponibles à la Mairie Annexe de la Bouverie.

Pour stationner en zone bleue, il convient de régler son disque de stationnement à l'heure d'arrivée et de l'apposer en évidence sur le tableau de bord, afin qu'il soit visible à travers le pare-brise du véhicule.

Dans la zone bleue, le stationnement demeure gratuit, comme sur le reste de la Commune de Roquebrune-sur-Argens.

MUNICIPALITE

20 ans de mandat pour le Premier Adjoint !

En mars 2009, **Jean-Paul OLLIVIER**, Premier Adjoint au Maire, a fêté ses 20 ans de mandat municipal. Il est ainsi l' élu municipal, en exercice, qui a le plus d'expérience et de longévité ! Arrivé en Mairie de Roquebrune sous le mandant d'**André CABASSE**, il siège, 20 ans après, aux côtés de la fille de ce dernier, Annie, en séance du Conseil Municipal, présidé par **Luc JOUSSE**, Maire de Roquebrune-sur-Argens.

En mars dernier, **Luc JOUSSE** a donc rendu hommage au parcours et au dévouement de **Jean-Paul OLLIVIER** au sein de la Collectivité. Il a surtout souligné les « qualités humaines et professionnelles, les compétences, la polyvalence et l'adaptabilité aux situations » de son Premier Adjoint. Rappelant également qu'il est bel et bien le « digne successeur de son père, qui a été le Premier Magistrat de Roquebrune à la Libération ».

Désormais retraité de l'Education Nationale, il peut aujourd'hui se consacrer pleinement à sa Commune, qu'il aime et défend avec passion.



EN MÉMOIRE AUX HARKIS

Voyage au camp militaire de Rivesaltes

Les 18 et 19 avril derniers, l'Union Nationale des Harkis Associés et Sympathisants (U.N.H.A.S.) organisait son premier voyage commémoratif.

Une cinquantaine d'adhérents et membres d'associations patriotiques roquebrunoises, dont 9 anciens combattants et plusieurs harkis, se sont déplacés à Rivesaltes. Ils ont ainsi pu se retrouver, tous ensemble, sur le site qui fut le camp d'accueil des harkis, rapatriés en France.

A cette occasion, notre concitoyenne de la Bouverie, **Malika MEDDAH**, Présidente de l'U.N.H.A.S., en présence du **Général MEYERE**, de **M.BOUNEB**, Président National des Harkis..., a déposé une gerbe de fleurs au pied de la stèle commémorative rendant hommage aux Harkis.

Les ruines du camp militaire devraient d'ailleurs être transformées en musée, pour que se perpétue le devoir de mémoire auprès des plus jeunes.



Passeport biométrique

Mise en place dans le Var depuis juin et nouvelles dispositions de l'État

Dans la Tribune précédente, une large présentation du nouveau passeport, dit biométrique, vous était faite. La Préfecture du Var vient d'informer l'ensemble des Communes varoises, dont Roquebrune-sur-Argens, du lancement du nouveau passeport sur notre Département.

Depuis le 4 juin 2009, le nouveau passeport doté d'un composant électronique contenant, entre autres, l'image numérisée du visage du demandeur et deux de ses empreintes digitales est entré en service.

La demande de passeport ne peut plus à présent être déposée que dans les Communes équipées du dispositif de recueil des données biométriques. Deux milles villes environ sont concernées en France et seulement trente deux dans notre Département (cf. liste présentée dans le tableau ci-dessous).

Les démarches de dépôt des dossiers de demande de passeport doivent être effectuées dans l'une des Communes équipées, non seulement dans le Var, mais sur l'ensemble du territoire national. Pour nous, les villes les plus proches sont Fréjus, Saint-Raphaël, Sainte-Maxime ou Draguignan.

Les guichets roquebrunois de l'Etat-Civil vous accueillent pour vous renseigner sur la démarche à suivre et vous communiquer la liste des pièces à fournir pour l'établissement du passeport biométrique. Quant aux passeports actuels, ils sont valables jusqu'à leur date d'expiration.

La Commune de Roquebrune-sur-Argens a saisi la Préfecture afin que Roquebrune soit, à l'avenir, équipée du dispositif de recueil des données biométriques, ce qui permettrait de rétablir le service de demande de passeport dans la Commune.

En ce qui concerne les dossiers de demande de Carte Nationale d'Identité, ils restent, jusqu'à fin 2009, une compétence du service de l'Etat-Civil de Roquebrune.

Renseignements : Etat-Civil :

Mairie d'Honneur au Village	->	Tél ; 04 94 19 99 44
Mairie Annexe de la Bouverie	->	Tél : 04 94 55 07 16
Mairie Annexe des Issambres	->	Tél : 04 94 19 50 28



LISTE DES COMMUNES PAR ARRONDISSEMENT POUR LE DÉPARTEMENT DU VAR

Arrondissement de TOULON	Arrondissement de DRAGUIGNAN	Arrondissement de BRIGNOLES
TOULON LA GARDE LA VALETTE DU VAR SOLLIES PONT LE BEAUSSET HYERES LA SEYNE SUR MER CUERS LA CRAU SIX FOURS SANARY LE LAVANDOU OLLIOULES LA SEYNE SUR MER	DRAGUIGNAN COMPS SALERNES FAYENCE FREJUS LE LUC SAINTE MAXIME GRIMAUD CAVALAIRE SAINT-RAPHAEL VIDAUBAN SAINT-TROPEZ	SAINT-MAXIMIN BARJOLS AUPS BRIGNOLES CARCES RIANS GAREOULT
13	12	7

Cérémonie du 8 mai

Forte représentation roquebrunoise à la Nartelle



M. le Maire a rencontré M. Jean-Marie BOCKEL, alors Secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants, désormais Secrétaire d'État auprès du Garde des Sceaux

Pour le 65^{ème} anniversaire des débarquements de 1945, la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 s'est déroulée sur la plage de la Nartelle à Sainte-Maxime, haut lieu du débarquement allié en Provence. Une cérémonie nationale d'une telle ampleur est un événement rare dans notre département, auquel le Maire, Luc JOUSSE, son Premier Adjoint, Jean-Paul OLLIVIER, ainsi qu'une centaine de Roquebrunois ont assisté avec émotion, sur invitation du Président de la République.

Ce 8 mai, une délégation d'une centaine de Roquebrunois avait fait le déplacement à Sainte-Maxime, où plus de 5000 personnes avaient afflué.

Le Président SARKOZY a prononcé un discours commémoratif dans lequel il a évoqué les étapes clés du débarquement en Provence (Sainte-Maxime, Le Muy, Cap-Nègre, Saint-Raphaël) jusqu'à la libération de Toulon et Marseille, puis il a rendu un hommage appuyé aux troupes coloniales et aux alliés, avant d'assister à une impressionnante revue navale depuis le « Mistral » : un spectacle grandiose qui a captivé le public.

Le secteur de la Nartelle, lors du débarquement allié en 1944, avait été dévolu à la « Task Force 85 ». La 45^{ème} Division d'infanterie américaine comprenait plus de 30 000 hommes, plus de 3000 véhicules et 135 navires de transports, un appui-feu rapproché de 10 unités et un important appui-feu naval.

Au petit jour du 15 août 1944, les tirs de marine se concentrent sur le mur fortifié sur la plage, puis une première vague d'assaut est lancée, comprenant des sapeurs qui ouvrent un passage dans le réseau de barbelés aux soldats américains. Des équipes de démolition entament des brèches dans le mur fortifié à coups de mines, par où s'engouffrent les fantassins. Les premiers chars débarquent peu après, puis des navires débarqueront

progressivement des unités de la 1^{ère} division blindée française. A 17h, des soldats de la 45^{ème} division d'infanterie américaine libèrent Sainte-Maxime.

Les plages de la Nartelle servent ensuite de lieu de débarquement pour d'autres unités de la 1^{ère} Armée. Ainsi, le 19 août, le 6^{ème} Régiment des tirailleurs sénégalais prend pied sur le sol français.

LUC JOUSSE RENCONTRE LE MINISTRE, JEAN-MARIE BOCKEL

A l'issue de la cérémonie du 8 mai à Sainte-Maxime, le Maire a rencontré **Jean-Marie BOCKEL**, alors Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants, qui possède d'ailleurs une villa aux Issambres, en présence de **Jean-Paul OLLIVIER**, Premier Adjoint, et **Guy DURBEC**, ancien Maire d'Ollioules, ancien parlementaire varois et ami du Ministre.

Plus tard dans la journée, au Mémorial du Combattant de Roquebrune, la cérémonie du 8 mai a débuté par une minute de silence en mémoire de **Pierre BERNARD**, Président du Souvenir Français.

Luc JOUSSE vient de féliciter chaleureusement, dans un courrier en date du 24 juin, **Hubert FALCO**, nouveau Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants. Cette nomination illustre toute la confiance que lui accordent le Président de la République et le Premier Ministre. Le Var tout entier est ainsi mis à l'honneur, d'autant que le Sud compte un deuxième ministre en la personne de **Christian ESTROSI**.



PREMIÈRE VISITE DE M^{ME} LA SOUS-PRÉFÈTE EN MAIRIE, Un après-midi constructif

Suite à ses prises de fonction en février dernier, Luc JOUSSE a officiellement reçu la nouvelle Sous-préfète de Draguignan, Mme Corinne ORZECOWSKI, accompagnée du Secrétaire Général de la Sous-préfecture, M. Jean-Claude MATTEI, en Mairie de Roquebrune, en présence du Premier Adjoint et de la Direction Générale des Services.

Lors de cette première rencontre, les principaux enjeux et dossiers d'actualité de la Commune ont été évoqués avec Mme Corinne ORZECOWSKI.

La Délégation de Service Public du Port, la Récampado, les documents d'urbanisme, la future Communauté de Communes avec Puget sur Argens, l'aire d'accueil des gens du voyage, le Plan de Prévention des Risques Incendie de Forêt, l'assainissement, le logement pour actifs, et bien sûr, la signature de la convention de Fonds de Compensation pour la T.V.A. avec le Préfet du Var... sont des sujets qui ont suscité l'intérêt et de nombreux conseils de la part de la Sous-préfète.

Une visite de terrain a suivi cette entrevue, dans les trois quartiers de la Commune, afin que le nouveau représentant du contrôle de légalité de l'Etat dans l'Arrondissement de Draguignan puisse apprécier la diversité, le dynamisme de la Commune et son étendue géographique.

Luc JOUSSE a apprécié la grande qualité d'écoute et la volonté de concertation entre l'Etat, représenté par Mme la Sous-préfète, et la Commune. Il se réjouit de la qualité de ce fructueux dialogue.

PROJET D'ÉCHANGEUR AUTOROUTIER Une étude de faisabilité par ESCOTA

Dans un courrier en date du 30 mars, le Président-Directeur Général d'ESCOTA a informé le Maire, Luc JOUSSE, que la Société ESCOTA a très récemment été saisie par son Concédant, c'est-à-dire l'Etat, via le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, plus précisément la Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer, pour procéder à une étude d'opportunité pour l'aménagement d'un nouveau diffuseur autoroutier sur la Commune de Roquebrune.

Forte de son attractivité touristique et économique, de son développement, et afin de fluidifier une circulation autoroutière encore plus directe, la Commune avait travaillé sur un projet de bretelle d'autoroute.

Un nouveau diffuseur autoroutier, raccordé à la R.D.N. 7, aurait l'avantage de désengorger la circulation sur cette voie, de proposer un nouvel accès à la zone littorale et au Golfe de Saint-Tropez, de faciliter les déplacements des actifs locaux, ou encore d'offrir une sortie ou un accès supplémentaire en cas d'événement grave ou d'incendie.

Outre l'aspect pratique que peut revêtir ce projet d'accès autoroutier, il permettrait également de desservir directement la future zone des Castagniers, les Parcs d'Activités des Garillans et du Blavet, qui sont en plein essor, ainsi que la future gare de TGV dans ce secteur, pour l'accueil de laquelle la Ville s'est officiellement portée candidate.

En octobre 2007, la Ville de Roquebrune-sur-Argens avait sollicité l'autorisation de lancer, en collaboration avec la société ESCOTA, concessionnaire de l'autoroute A8, une étude d'opportunité relative à l'implantation d'un échangeur autoroutier sur le territoire communal.

Cette idée originale du Maire a été retenue par l'Etat qui vient de saisir la Société ESCOTA afin que l'étude de faisabilité soit lancée.

Cette première étape indispensable est une bonne nouvelle pour Roquebrune, ses visiteurs, les Roquebrunois et l'ensemble du tissu socio-économique de la Commune.

Environnement

DÉVELOPPEMENT DURABLE

C'EST LE MOMENT D' " AGIR " !

La Municipalité s'est engagée dans une démarche de développement durable afin de sensibiliser et d'inciter les Roquebrunois à préserver les sites et les ressources naturelles du territoire communal. La Ville participe donc régulièrement à des actions éco citoyennes indispensables à la protection de l'environnement : semaine du développement durable, nettoyage des berges de l'Argens....

Aujourd'hui, Luc JOUSSE, Maire de Roquebrune-sur-Argens, a décidé d'aller plus loin dans cette démarche : parmi les actions menées en faveur du développement durable, il faut souligner que la Ville est sélectionnée « collectivité lauréate AGIR pour l'énergie » au niveau régional.

ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS, COLLECTIVITÉ LAURÉATE « AGIR POUR L'ÉNERGIE »

La Municipalité vient d'être récompensée par la Région : en effet, le dossier de candidature de la Commune, qui présente un projet ambitieux de politique énergétique durable, vient d'être sélectionné, aux côtés de 30 autres Communes de toute la région PACA. Parmi les projets de Roquebrune, un enjeu majeur consiste à réaliser de futurs bâtiments municipaux économes en énergie et utilisant des énergies renouvelables, comme l'énergie solaire.

LES ÉCONOMIES D'EAU, UNE PRIORITÉ MUNICIPALE

La Ville a déposé sa candidature pour un autre appel à projets de la Région à savoir « Economisons l'eau à la source », qui soutient les Villes préservant les ressources en eau.

Les résultats sont attendus pour la fin du mois d'août.

Le projet présenté par la Ville propose notamment :

- d'installer des systèmes hydro économes sur les points d'eau appartenant à la Commune (robinets, douches, y compris celles des plages...), limitant ainsi considérablement la consommation d'eau tout en conservant le même confort d'usage ;
- de mettre l'ensemble des fontaines communales en circuit fermé.

Au-delà de cette candidature, le Maire, Luc JOUSSE, veille à ce que toutes les actions communales engagées soient désormais faites dans une nouvelle dynamique de développement durable.

Un « groupe énergie », composé d'élus et de différents services municipaux, a d'ailleurs été créé afin de faire le point régulièrement sur les moyens à mettre en œuvre pour économiser l'énergie dans tous les projets municipaux.

« CŒUR DE LA BOUVERIE » : DES BÂTIMENTS PUBLICS « DURABLES »

L'opération d'aménagement des bâtiments publics du « Cœur de la Bouverie » va intégrer la réglementation thermique 2005. Ainsi, l'isolation des trois bâtiments (Mairie Annexe, crèche et poste de police municipale) fera l'objet d'un effort particulier ; l'ensemble des ouvertures seront en double vitrage. La façade de la Mairie Annexe sera soulignée d'une frise éclairée par des diodes à très faible consommation électrique, les L.E.D.

Au sein des trois bâtiments, le chauffage sera assuré par des pompes à chaleur air-air à haute performance. Ce système sera programmable depuis l'Hôtel de Ville, au Village, de façon à optimiser le temps de chauffe et éviter tout gaspillage.

La Ville a souhaité intégrer un certain nombre de prescriptions visant la qualité et la performance énergétique pour la crèche, structure qui aura le plus de besoin en énergie et en eau. Ainsi, sa toiture sera végétalisée avec des plantations peu consommatrices d'eau et l'eau chaude sera produite par des panneaux solaires, installés sur le toit.



Enfin, habitat, commerces, services publics, tout y est rassemblé en un même lieu, facilitant ainsi les déplacements à pied des usagers.

ECONOMIES D'ÉNERGIE, L'ESPACE INFO ENERGIE À VOTRE ÉCOUTE

La Municipalité entend également favoriser le développement d'une production d'électricité verte en installant des panneaux solaires photovoltaïques sur les bâtiments municipaux adaptés, et encourager les investissements dans ce domaine.

La consommation électrique, en eau et en fioul, par la Ville, fait l'objet d'un suivi particulier afin d'optimiser et de réduire leur utilisation.

Egalement, l'Espace Info Energie renseigne gratuitement les particuliers sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables, les techniques, les aides financières et établit des conseils au cas par cas. La Municipalité étudie d'ailleurs la possibilité d'une permanence d'un conseiller énergie dans les locaux municipaux.

P.M.E. ET ASSOCIATIONS, SOYEZ PARTIES PRENANTES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE !

Afin de soutenir les initiatives innovantes des P.M.E. et des associations en matière de développement durable, le Conseil Régional lance le prix 2009 « A.G.I.R. pour l'énergie ». Le prix sera décerné aux meilleures innovations et projets proposés pour développer les économies d'énergie.

L'objectif de ce prix est de promouvoir les expériences originales, les initiatives, les méthodes, les actions, les produits qui permettent de réelles économies d'énergie.

La Ville soutient les P.M.E. et associations qui souhaitent y concourir, en se positionnant comme un véritable relais d'informations auprès des candidats.

C'est en mutualisant nos efforts que Roquebrune-sur-Argens deviendra une Ville exemplaire en matière de développement durable.

Le dossier de candidature peut directement être téléchargé sur le site Internet www.regionpaca.fr ou transmis sur demande à prix2009@regionpaca.fr

Il devra ensuite être retourné par **courrier électronique à prix2009@regionpaca.fr ou par voie postale :**

**Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Service Energie, déchets, air et technologies de l'environnement
27, place Jules Guesde
13481 Marseille cedex 20**

Contacts et demande de renseignements
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Direction de l'environnement,
du développement et de l'agriculture
Service énergie, déchets, air et technologies de l'environnement
Tél. 04 88 10 76 90
Marie-France GUILBERT ou Marie-France LARRE
prix2009@regionpaca.fr

Environnement

SUCCÈS DE L' AIRE DE DÉPÔT DE DÉCHETS VERTS DE LA BOUVERIE

La Municipalité s'est adaptée au refus du Bureau de l'A.S.L. de la Bouverie, " la Novelaire "



En installant, à titre expérimental, une aire de dépôt de déchets verts à la Bouverie, la Municipalité a offert aux habitants une solution alternative au brûlage des déchets verts. Désormais, suite au refus du bureau de l'A.S.L. « la Novelaire » de participer financièrement, malgré l'engagement initial pris par ce même Bureau, l'accès à cette aire de stockage est devenu normalement payant, à raison de 18 euros par an seulement.

UN SERVICE À LA POPULATION TRÈS APPRÉCIÉ

Depuis son ouverture, l'aire de dépôt de déchets verts de la Bouverie a permis une diminution du tonnage de déchets verts dans les conteneurs réservés aux ordures ménagères ; plus de 400 tonnes ont été réceptionnées en une année de fonctionnement. Face au succès remporté par ce service, la Ville en a amélioré l'accès et un second quai a été construit afin d'accueillir une seconde benne à déchets verts.

UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE MODIQUE

Dès l'ouverture de cette aire en 2007, il avait été convenu avec l'A.S.L. de la Bouverie (Association Syndicale Libre) qu'après une expérimentation gratuite d'une année, une solution de tarification serait proposée. Ainsi, chaque A.S.L. utilisant l'aire de stockage participerait à son fonctionnement, dans un souci d'équité fiscale avec le Village et les Issambres, qui ne bénéficient pas d'un tel service de proximité. Contrairement à l'accord original, l'A.S.L. de la Bouverie n'a plus souhaité mutualiser cette participation entre leurs colotis, ce qui aurait représenté pour les habitants du lotissement une somme modique prélevée sur leurs charges. C'est regrettable car ce service est particulièrement utile aux résidents.

C'est pourquoi, par décision du Conseil de Quartier de la Bouverie, en date du 31 mars 2009, l'accès à l'aire de dépôt de déchets verts est désormais soumis à un abonnement annuel des usagers.

Pour un montant de 18 euros seulement, une carte nominative, valable un an, est exigée pour tout dépôt de déchets verts depuis le 1^{er} mai. Les cartes sont délivrées à la Mairie Annexe de la Bouverie, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Parallèlement, des contrôles accrus s'effectuèrent pour tous les dépôts de déchets verts dans les poubelles vertes, qui génèrent un coût élevé sur le ramassage des ordures ménagères. Attention à l'incivisme, au mépris de l'intérêt général...

Aire de dépôt de déchets verts de la Bouverie :

Mercredi et samedi – 9h-12h et 13h-17h

Attention : tout conteneur à ordures ménagères et à tri sélectif contenant des déchets verts ne sera pas ramassé.

Environnement

ROCHER DE ROQUEBRUNE

Enfin légalement accessible aux randonneurs !

Site classé remarquable, le Rocher de Roquebrune représente, entre autres, l'identité du paysage roquebrunois. Sa beauté fait de lui un lieu à la fois attractif et vulnérable. L'aménagement de sentiers pédestres était donc nécessaire. L'objectif est de protéger la faune et la flore qui s'y développent et de sécuriser les chemins de randonnées.

Le Rocher de Roquebrune est, dans l'esprit de chacun, un site accessible à tous. Contrairement à cette idée reçue, la majeure partie du Rocher est privée : l'accès au public est donc interdit. Toutefois, nombreux sont les touristes et Roquebrunois qui s'y promènent, sans savoir qu'ils sont dans l'illégalité, y traçant, au fil des passages et du temps, des sentiers.

Cette situation soulevait la question de la sécurité, de la responsabilité civile en cas d'accident, de l'accessibilité du site, mais aussi des problèmes écologiques.

En raison de l'engouement général que suscite le Rocher, la Municipalité s'est engagée, aux côtés d'associations, telles le Comité des Sites et l'Association Sportive et Culturelle pour la Solidarité, dans un projet de réhabilitation des sentiers du Rocher, en proposant aux propriétaires des conventions de passage,



autorisant ainsi le passage des randonneurs. En échange, la Commune entretient et balise les lieux, et endosse également la responsabilité civile en cas d'accident.

Le réaménagement des sentiers, aujourd'hui réalisé, permet, à la fois, de mettre en valeur ce site classé, de communiquer sur sa richesse patrimoniale, de développer des actions d'éducation à l'environnement, de sécuriser le massif et les propriétés privées, et, de satisfaire le public amateur de tourisme vert.

La Commune remercie les propriétaires fonciers pour leur engagement et leur compréhension. La Municipalité et les associations partenaires de cette initiative sont fières de pouvoir permettre l'accès du site, aujourd'hui sécurisé, aux nombreux amoureux du Rocher !

DÉPÔTS « SAUVAGES »

Halte à l'incivisme !



De nombreux dépôts « sauvages » sont régulièrement à déplorer sur l'ensemble de la Commune. Récemment, deux tonnes de déchets encombrants ont été retirées à la Bouverie par les services techniques municipaux ! De tels comportements de la part de quelques individus ne peuvent plus être tolérés.

Ces amoncellements de déchets divers ont non seulement un impact sur l'environnement visuel et la qualité du cadre de vie, mais aussi des répercussions financières.

« Parmi les « monstres » retirés mi-avril à l'entrée des Pins Parasols à la Bouverie, on trouvait des gravats, des réfrigérateurs, et même des bouteilles de gaz... autant de matériaux dangereux pour des enfants qui joueraient à proximité », déclare **Philippe LEFEVRE**, Adjoint au Maire, délégué au quartier de la Bouverie.

De tels actes sont grave et inciviques, et risquent de faire augmenter, en plus, la facture de collecte des ordures des contribuables.

La Municipalité a œuvré, ces dernières années, pour multiplier les points de collecte et les conteneurs spéciaux sur toute la Commune. Pour ce qui est du quartier de la Bouverie, des points de collecte de verre, textile, bacs jaunes et bacs à ordures ménagères sont implantés à proximité de l'Espace Suzanne Régis. L'aire du Fournel accueille, pour sa part, les déchets verts et les gravats de la Commune.

Les encombrants sont ramassés gratuitement, chaque semaine, sur simple demande :

- La Bouverie : tous les lundis, sur inscription jusqu'au vendredi précédent à 12h – **Tél. 04 94 19 50 28**
- le Village : tous les mercredis, sur inscription jusqu'à la veille à 12h – **Tél. 04 94 55 07 16**
- Les Issambres : tous les vendredis, sur inscription jusqu'à la veille à 12h – **Tél. 04 94 55 07 16**

LA POLICE MUNICIPALE EFFECTUE DES RONDES RÉGULIÈRES : TOUT CONTREVENANT QUI DÉPOSERAIT DES DÉCHETS EN DEHORS DES POINTS DE COLLECTE REQUIS S'EXPOSE ALORS À UNE AMENDE.



PORTRAIT

Le Cercle de Chan'Ha, un concept Innovant

Ouvert en décembre 2008 dans la rue Grande au Village, le cercle de Chan'Ha allie la bijouterie à un salon de thé convivial, et propose également de nombreuses soirées à thèmes. La Ville parraine d'ailleurs le concours de poésie, auquel chacun peut participer jusqu'au 20 août.

En ouvrant le Cercle de Chan'Ha, Nathalie et Alex ont souhaité rassembler les activités qu'ils aiment et exercent, ainsi que les différentes facettes de leurs personnalités. « *Nous voulions explorer tout ce qu'il peut y avoir d'expression artistique au sens large, et sans prétention élitiste* », déclare Nathalie. Séduits par le Village, ils ont choisi de s'installer à Roquebrune.

UNE ACTIVITÉ INÉDITE À ROQUEBRUNE

Alex compose des chansons sous le pseudonyme de "Velfragor" (dont les enregistrements sont en vente dans la boutique), écrit des poèmes et les illustre.

Nathalie, quant à elle, a également plus d'une corde à son arc. Elle tient le salon de thé, qui propose boissons, pâtisseries, glaces, salades et milk-shakes. Elle est également « écrivaine », selon son propre terme, sous le pseudonyme de « Chan'Ha ». Ses écrits sont consultables à la boutique et sur Internet (www.lecercledechanha@wanadoo.fr).

Enfin, Nathalie crée des bijoux artisanaux en argent, qui sont vendus à la boutique et sur Internet (www.soleildargent.com). Fortement inspirée par l'Amérique Latine, où elle a passé de nombreuses années avec son époux, elle fabrique de petites séries de bijouterie fantaisie, ainsi que des pièces uniques, dont deux collections de « bijoux poèmes » créés dans un contexte poétique, qui ont d'ailleurs donné lieu à deux recueils de sa composition.

Le Cercle de Chan'Ha propose régulièrement des soirées à thèmes, dont le but est de réunir des gens autour d'un bon repas fait maison, dans une ambiance sympathique, sur un thème de littérature ou d'expression littéraire et poétique, présenté sous

forme de jeux et de lectures. Les thèmes sont proposés en fonction des participants, qui sont alors réellement acteurs de la soirée, même s'ils ne sont pas poètes ou venus par hasard.

UN CONCOURS DE POÉSIE OUVERT À TOUS

Le Cercle de Chan'Ha a ouvert un concours de poésie, auquel chacun peut participer jusqu'au 20 août 2009.

Sans contrainte de style, le texte devra être poétique, écrit en français, composé de 16 à 32 lignes.

Parmi les prix, Nathalie offrira un bijou personnalisé illustrant le poème gagnant et Velfragor offrira un thème musical accompagnant le poème.

Les poèmes seront jugés de façon anonyme et la remise des prix se fera sous le parrainage de la Ville, le 15 septembre prochain.

Renseignements : Le Cercle de Chan'Ha
22 rue Grande André Cabasse – 83520 Roquebrune-sur-Argens
www.concoursdepoesie@yahoo.fr



VICTOIRE POUR LA VITICULTURE

Abandon du projet européen de coupage



La viticulture est un secteur auquel la Commune de Roquebrune-sur-Argens réserve une grande attention. C'est à la fois une activité participant à l'aménagement du territoire, expression de notre histoire, de notre patrimoine, et un vecteur économique, pourvoyeur d'emplois.

Depuis 2001, le Maire, Luc JOUSSE, n'a eu de cesse d'encourager la préservation des terres agricoles, en sauvegardant leur vocation, y compris au moyen d'une convention avec la SAFER.

Face à un lobbying intense, auquel s'était ralliée Roquebrune-sur-Argens, la Commission européenne a finalement renoncé à autoriser le vin rosé issu de coupages entre vins blanc et rouge.

Notre Ville de Roquebrune-sur-Argens a le privilège d'accueillir, sur son territoire, plusieurs domaines réputés. Incontestablement, les viticulteurs locaux ont, avec ténacité et talent, su faire progresser la qualité de la production viticole de l'Est-Var. Régulièrement, les domaines roquebrunois s'illustrent au plan national. C'est le cas cette année du Domaine du Blavet, qui a remporté la médaille d'argent pour son rosé du Pays des Maures, et du Domaine de la Bouverie, qui a reçu la médaille de bronze pour son A.O.C. rouge.

Tous ces efforts ont risqué d'être compromis par des initiatives européennes néfastes pour la qualité des vins. Sur la base de la démarche, stupéfiante, d'un seul membre du Parlement Européen, cette institution a évoqué la possibilité de produire du vin rosé, en coupant du rouge avec du blanc ! Pour **Luc JOUSSE**, une telle décision aurait été scandaleusement inacceptable.

En avril dernier, le Maire s'était allié aux huit producteurs roquebrunois de vin rosé, à chacun desquels il avait adressé un courrier, les assurant de son soutien pour défendre leurs intérêts et leurs produits issus du terroir.

Pour aller plus avant encore, le Conseil Municipal avait voté une motion de soutien à la viticulture roquebrunoise et varoise, ce 2 juin.

La viticulture, outre son impact économique (emploi, investissements, exploitation...) fait en effet partie intégrante du patrimoine local, et participe grandement à l'aménagement, équilibré, du territoire.

Le rosé varois est, sans nul doute, l'un des éléments attractifs, d'image et de gastronomie, pour tout le secteur touristique du Département. La Commune partageait donc tout à fait leur combat, et a soutenu leurs démarches visant à éviter l'autorisation d'un

brevage qui aurait fragilisé encore plus leurs exploitations, leur chiffre d'affaires, dans une période de crise financière nationale et mondiale.

En la matière, la mobilisation roquebrunoise n'a jamais faibli, et a certainement contribué à parvenir à ramener Bruxelles à la réalité. Mais il faut demeurer vigilant, afin que ce dossier soit définitivement clos au niveau européen.

Renseignements :

www.vinsdeprovence.com

www.coupernestpasrose.com

VIN ROSÉ : UN LONG PROCESSUS D'ÉLABORATION

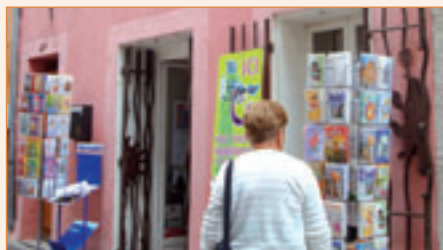


source : CIVP - Conseil Interprofessionnel des Vins de Provence

Économie

COMMERCES : DU NOUVEAU !

Plusieurs commerces ont ouvert sur la Commune, démontrant ainsi son attractivité retrouvée et ce, malgré la crise !



LA POESIE DU SOLEIL

Librairie / papeterie / presse

Vous y trouverez votre presse quotidienne, ainsi que toutes les fournitures dont vous avez besoin : journaux quotidiens, programmes TV et magazines divers, fournitures scolaires, possibilité de faire des photocopies, accès Internet sur réservation, cartes postales, accessoires de plage...

HORAIRES D'OUVERTURE :
Du lundi au samedi de 7h à 19h
Le dimanche et jours fériés
de 7h à 12h30

LA POESIE DU SOLEIL
27, rue Grande A. Cabasse – 83520
Roquebrune-sur-Argens
Tél. 04 94 81 37 11
librairievernon@live.fr



LA HALTE INFORMATIQUE

Dépannage informatique

Cet établissement assure la vente et le dépannage informatique, toutes marques, pour les particuliers et les professionnels. Maintenance et services informatiques sont possibles, sur place ou à domicile.

Horaires d'ouverture :
Du mardi au vendredi matin
à domicile – sur rendez-vous uniquement
Du lundi au vendredi
de 14h à 19h au magasin
Le samedi matin de 9h30 à 13h

LA HALTE INFORMATIQUE
1, avenue Général De Gaulle
83520 Roquebrune-sur-Argens
Tél./Fax : 04 94 81 13 05
www.halte-info.fr - contact@halte-info.fr



MILADY

Tous les accessoires de mode féminine, sacs, bijoux fantaisie, articles cadeaux... sont proposés au cœur du Village.

Horaires d'ouverture :
Du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h
Le dimanche matin de 9h30 à 12h30

MILADY
30, rue Grande André Cabasse
Tél. : 06 11 70 21 01



TOUTOU' LOOK

Toilettage

Le toilettage des chiens et des chats de toutes races est accompagné de conseils sur la nutrition, la cosmétique et la sellerie : vente de croquettes, shampoings, d'articles parfums, colliers et laisses.

HORAIRES D'OUVERTURE :
Du lundi au jeudi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Le vendredi sans interruption
de 9h à 18h

TOUTOU'LOOK
Centre Commercial 2
La Bouverie
Tél. : 04 94 40 45 32



ANANDA D.S.

Institut de beauté

ANANDA D.S. vous propose de venir vous détendre dans un cadre exotique (musique zen, grand confort de la table de soins). Hormis les différents soins du visage ou du corps, vous y trouverez aussi des compléments alimentaires BIO, des épices des Indes, de l'encens, des thés BIO ou naturels, divers savons, des produits Argan BIO.

HORAIRES D'OUVERTURE :
Du mardi au vendredi 9h30 à 12h et de 14h30 à 19h - Le samedi de 9h à 13h - Sur rendez-vous le lundi après-midi et le samedi après-midi - Priorité le mercredi après-midi aux soins à domicile

ANANDA D.S.
Le Caloussu – 2, impasse G. Brassens
info@ananda-ds.com
Tél. : 09 535 535 24



OPTIQUE DE LA BOUVERIE

Opticien

Après l'Optique du Rocher au Village, Romain METZINGER vous accueille également à la Bouverie et vous propose toute sa gamme d'optiques, solaires, lentilles, accessoires, avec des conseils personnalisés.

HORAIRES D'OUVERTURE :
Du mardi au samedi de 9h à 12h30
et de 14h30 à 19h

OPTIQUE DE LA BOUVERIE
Cœur de la Bouverie
Place des Félibres « Litz »
Tél. : 04 94 40 62 05



MEDICAL PACA

Matériel médical

Le Magasin « MEDICAL PACA » a été transféré au Cœur de la Bouverie. Tous les matériels et accessoires médicaux (lits, fauteuils roulants...) sont disponibles avec des interventions à domicile, mais également en ce qui concerne la désinfection, la maintenance...

HORAIRES D'OUVERTURE :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h30

MEDICAL PACA
Cœur de la Bouverie - Place des Félibres
Le Verdi
Tél. : 04 98 11 48 95
URGENCE : 06 07 37 04 08
www.medical-paca.fr
infos@medical-paca.fr

COMMERCE ET ARTISANAT LOCAUX

Un nouveau relais F.I.S.A.C. sur le terrain



La Commune s'était engagée dans le dispositif du F.I.S.A.C. (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) en 2003, pour la mise en route de l'Opération de Revitalisation du Village. Depuis la réfection de la rue Grande, de l'éclairage, de la signalétique et de nombreuses façades, puis la mise en place d'animations et de sonorisation au Village, le Maire a chargé Joël LAUDON d'être le nouveau relais de terrain entre la Municipalité et les commerçants.

Joël LAUDON, qui a passé 27 ans dans le secteur bancaire privé au contact d'artisans, commerçants et chefs de petites et moyennes entreprises, est Chargé de Mission au Cabinet du Maire depuis 2002. Il vient de se voir confier une mission d'animateur F.I.S.A.C., un « manager de centre ville » en quelque sorte, qui va faciliter l'échange entre la Mairie et les commerçants.

Parmi les axes de travail que la Commune s'est fixés dans le cadre de la préservation du commerce et de l'artisanat de proximité, figurent notamment la mise en place de jardinières au Village, le développement d'un outil Internet pour les commerçants, le soutien de l'activité commerciale par la mise en place d'animations et de sonorisation, l'amélioration de la signalétique, ou encore le développement de la vidéosurveillance.

A ce titre, Joël LAUDON se dit confiant : « Je suis un homme de terrain et je vais tout faire pour que le cœur du Village soit encore plus dynamique. Bien entendu, nos pistes de travail méritent une collaboration étroite avec une association de commerçants. D'ailleurs, le partenariat entre la Mairie et les

commerçants, que je suis chargé d'approfondir, passera d'abord et inévitablement, par une osmose réelle entre les commerçants entre eux. ».

Joël LAUDON conserve ses missions au sein de la Mairie pour le développement de la vidéosurveillance, la téléphonie mobile, et en tant que « maître de cérémonies et manifestations », notamment patriotiques.

LE F.I.S.A.C.

Le rôle du F.I.S.A.C. (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) consiste à dynamiser le commerce et l'artisanat de proximité, dans des zones rurales ou urbaines fragilisées par les évolutions économiques et sociales.

Ce dispositif est fondé sur la solidarité financière entre les petites entreprises commerciales et artisanales et la grande distribution. En effet, le F.I.S.A.C. est alimenté par un prélèvement sur l'excédent du produit de la Taxe d'Aide au Commerce et à l'Artisanat acquittée par la grande distribution.

Les aides F.I.S.A.C. se présentent sous la forme de subventions.

FORUM DE L'EMPLOI SAISONNIER

400 offres d'emploi disponibles



Le 11 avril dernier, à l'Espace Robert MANUEL aux Issambres, la Cellule emploi de Roquebrune-sur-Argens, en collaboration avec la Ville de Puget-sur-Argens et en partenariat avec la Mission Locale Est-Var et la Maison de l'Emploi Est-Var, a organisé une après-midi d'échanges entre professionnels et demandeurs d'emploi, pour la saison estivale.

Pour l'occasion, Michel BOUVARD, Adjoint à l'Emploi, Colette ANGLADE, Adjointe au quartier des Issambres et plusieurs autres élus municipaux, ainsi que Karine FONTAINE, Directrice de la Maison de l'Emploi Est-Var, étaient présents et ont ouvert officiellement le Forum de l'Emploi.

Chaque année, la Commune va à la rencontre des Roquebrunois(es) en quête d'un emploi pour la période estivale. Cette année encore, près de 200 visiteurs ont eu la possibilité d'être conseillés par un personnel qualifié dans leurs démarches, dans la rédaction de leurs Curriculum Vitae et lettres de motivation.

Des employeurs étaient présents lors du Forum pour rencontrer les candidats et, éventuellement, effectuer leurs recrutements.

Ce sont environ 400 offres d'emploi qui ont été proposées lors de ce forum et que les visiteurs ont pu consulter en toute liberté. A noter que 60 offres d'emploi font l'objet d'un suivi particulier, c'est-à-dire que la Cellule emploi de Roquebrune-sur-Argens se charge de faire le lien directement avec les employeurs.

Un cyber-espace, animé par l'association « @ multimédia », avait également été mis en place pour celles et ceux qui préféraient rechercher les offres d'emploi en ligne.

Si vous souhaitez des informations complémentaires, contactez la « Cellule emploi » : Tél. 04 94 44 51 34

DÉFIBRILLATEURS EXTERNES AUTOMATIQUES

Chacun peut sauver des vies !



Jean-Luc ROUSSEAU (Service Sport-Jeunesse-Education) présente le D.A.E. particulièrement compact.

La Ville intensifie son effort d'équipement en défibrillateurs pour augmenter les chances de sauver des vies en cas de malaise cardiaque, en attendant l'arrivée des secours. Cinq défibrillateurs vont être installés en vue de compléter les trois appareils déjà mis en place sur la Commune.

Depuis mai 2007, la loi française autorise tout citoyen à utiliser un défibrillateur automatisé externe (D.A.E.), permettant ainsi de gagner des minutes précieuses pour sauver les personnes victimes d'un arrêt cardiaque. En effet, chaque minute perdue réduit de 10% les chances de survie de la victime. Il faut donc agir au plus tôt !

La défibrillation est un choc électrique pour re-synchroniser l'activité électrique du cœur. L'appareil analyse automatiquement le rythme cardiaque de la victime et délivre un choc, si nécessaire. Il s'utilise donc très simplement, en toute sécurité et en tous lieux.

Roquebrune-sur-Argens est déjà sensibilisée à l'importance des

défibrillateurs. En 2004 et 2005, elle est déjà équipée de trois appareils, installés dans les deux centres de surveillance de la baignade, aux Issambres, ainsi qu'à la piscine du Centre de Loisirs Julien Cazelles, au Perrussier.

Cet été, la Municipalité va pourvoir les sites roquebrunois accueillant le public en nombre : la salle Maurice Calandri et la salle Molière au Village, les vestiaires du stade de foot au Perrussier, les vestiaires du Complexe Jacques Calandri à la Bouverie, l'Espace Robert Manuel aux Issambres. Le coût de chaque équipement est d'environ 2500 euros.

De plus, toujours dans cette démarche de sécurité civile, la Commune a permis à une quarantaine d'agents municipaux roquebrunois de suivre la formation aux premiers secours, dispensée par les pompiers. Formation durant laquelle le maniement du défibrillateur a d'ailleurs été expliqué. D'autres sessions de formation des agents vont être organisées pour un meilleur service public.

Toutefois, l'efficacité du défibrillateur ne doit pas faire oublier la nécessité d'être formé aux premiers secours. En effet, connaître les bons gestes et savoir les appliquer est un atout pour la personne qui agit, mais aussi pour la victime !

Si vous souhaitez vous former aux gestes qui sauvent, renseignez-vous auprès de la Croix-Rouge, des pompiers...

ADRESSES UTILES

POMPIERS : Caserne de Roquebrune – Rue Jean Aicard
83520 Roquebrune-sur-Argens – Tél. 04 98 11 48 50

CROIX ROUGE : Délégation locale du Golfe
4 route Jean Corona - 83120 Sainte-Maxime
Tél : 04 94 96 13 43 - Fax : 04 94 96 13 43

PLAN DÉPARTEMENTAL D'ALERTE ET D'URGENCE

L'inscription au registre



Dans le cadre du Plan départemental d'alerte et d'urgence, la Municipalité tient un registre nominatif des personnes de plus de 65 ans et des personnes en situation de handicap, lorsqu'elles sont fragiles ou isolées et qu'elles vivent à leur domicile. A l'approche de l'été, pensez-y !

Ce registre permet, lors de risques exceptionnels, et notamment de canicule, de contacter périodiquement les personnes inscrites afin de s'assurer de leur bien-être ainsi que de leur sécurité. En cas de difficultés, l'intervention des services sociaux et sanitaires auprès de ces personnes sera favorisée afin d'apporter une aide rapide et un soutien à domicile.

COMMENT S'INSCRIRE SUR LE REGISTRE ?

Les personnes désirant être recensées sur le registre peuvent en formuler la demande elles-mêmes, par le représentant légal ou par un tiers (famille, voisin, ami, service à domicile...), en s'adressant :

au Village - C.C.A.S de Roquebrune
Placette Jean Saint-Pierre (face à la poste)
Tél. 04 94 44 51 30

à la Bouverie - Mairie annexe
Tél. 04 94 19 50 28

aux Issambres - Mairie annexe
Tél. 04 94 55 07 16

Toute inscription est facultative et résulte d'une démarche volontaire de chaque administré. Les données figurant sur le registre concernent exclusivement l'identité et le domicile des personnes, lesquelles disposent d'un droit d'accès et de rectification des informations les concernant. Toutes les dispositions utiles sont prises en vue de respecter la confidentialité et la sécurité des renseignements collectés.

Forum "libertés et sécurité"

Une importante délégation roquebrunoise à Puget

La Police Municipale est un partenaire précieux pour les forces de gendarmerie, pour la sécurité des personnes et des biens



Le 24 avril dernier, une délégation de la Ville de Roquebrune-sur-Argens conduite par le Maire, Luc JOUSSE, Jean-Paul OLLIVIER, Premier Adjoint, Patrick Vegas, Adjoint à la Sécurité, ainsi que des habitants de la Commune a participé à un forum sur la sécurité, à Puget sur Argens, présidé par Mme Corinne ORZECOWSKI, Sous-préfète du Var. Cette rencontre avait pour objectif d'instaurer un débat qui permette de faire remonter les préoccupations en matière de sécurité et de liberté.

Luc JOUSSE
avec **Jacques MORENON**,
1^{er} Adjoint au Maire
de Puget sur Argens



Elus, représentants de l'ordre et habitants des Communes de Roquebrune-sur-Argens, le Muy, les Adrets de l'Estérel, Bagnols en Forêt, la Motte et Puget sur Argens ont été invités à venir débattre sur les questions de sécurité et de sécurité civile. Dans la lignée des Journées de la sécurité intérieure et des conférences de cohésion, les Forums « libertés et sécurité » ont été l'occasion pour les policiers et gendarmes de présenter leur travail au quotidien et d'écouter les besoins et les attentes de la population pour mieux y répondre.

Après un mot d'accueil à l'Espace Victor HUGO, par le Maire de Puget, **Paul BOUDOUBE**, les représentants de services de sécurité ont expliqué leurs missions, les procédures qu'ils doivent respecter, leurs méthodes et leurs contraintes. Le public était invité à faire part de ses interrogations, de critiques ou de propositions.

Les chiffres de la délinquance dans le bassin sont rassurants.

Le **Lieutenant PLAT**, qui dirige la Compagnie de gendarmerie de Fréjus, a présenté sa compétence sur les 6 Communes et développé ses missions de surveillance, judiciaires, de sécurité routière, les moyens d'intervention... Le **Chef GILARD** de la cellule d'identification scientifique du Var, spécialiste des feux de forêt, a exposé sa collaboration avec les forestiers et les sapeurs-pompiers. Quant au **Lieutenant-colonel GROHIN**, il a développé les moyens mis en œuvre par le Service Départemental d'Incendie et de Secours, et la collaboration des sapeurs-pompiers avec l'Office National des Forêts, les Comités Communaux de Feux de Forêts, la Gendarmerie et les Polices Municipales.

Ce temps du dialogue de proximité autour d'actions concrètes devait permettre de contribuer à dresser un bilan national des attentes et des besoins de la population.

Le compte rendu de ce forum a été transmis au Ministère de l'Intérieur, en vue du débat national du 15 juin, présidé par le Ministre de l'Intérieur.

AIRE DE JEUX AU VILLAGE



UN PARKING POUR UN ACCÈS FACILITÉ

Dans le précédent numéro de « La Tribune », nous vous informions de l'ouverture de l'aire de jeux du Village, située rue des Bouchonniers. La rue permettant d'accéder à ce lieu de détente dédié aux plus jeunes est étroite et, jusqu'à présent, des difficultés pour stationner se faisaient ressentir.

La Municipalité est donc en train de réaliser un parking de 13 places devant l'aire de jeux. Les travaux consistent en la démolition du bâtiment existant, la construction d'un mur de soutien avec habillage en pierres de récupération, la mise en place d'une clôture et d'un portail, la réalisation de l'enrobé et du réseau pluvial, la mise en place de candélabres avec lanternes...

Coût de l'opération : près de 120 500 euros H.T.

**Accessibilité et sécurité sont ainsi respectées,
pour la plus grande joie des enfants !**

CALE DE MISE À L'EAU

Afin de faciliter la pratique du nautisme, un quai muni d'anneaux d'amarrage a été réalisé sur le côté de la cale de mise à l'eau du port des Issambres.



SENTIER DU LITTORAL

**LA PORTION DES ISSAMBRES RÉHABILITÉE
POUR LA SAISON ESTIVALE**



Le sentier du littoral, sur sa partie sambracitaine, nécessitait d'être mis en sécurité sur quelques portions et rendu plus confortable pour les nombreux promeneurs qui prennent plaisir à y cheminer et en admirer la vue imprenable.

Les travaux, engagés par le Conseil Général, avec l'aide de la Commune de Roquebrune-sur-Argens, devraient être livrés à la fin du mois de juin.

Une visite de chantier, en présence de toutes les parties prenantes, a eu lieu sur site.

La réhabilitation du sentier du littoral a été engagée par le Conseil Général du Var. Gestionnaire du sentier, il pilote le projet, de l'évaluation des besoins sur chaque point de la côte, jusqu'au suivi des travaux.

La Commune de Roquebrune-sur-Argens, quant à elle, a étroitement accompagné cette action. Les services techniques de la Ville ont, en effet, réalisé des travaux, nécessaires, d'habillage ou de démolition de canalisations. Le service des Affaires Maritimes est intervenu auprès des propriétaires dont les aménagements présentaient un danger ou des dépassements sur le sentier.

DES RÉHABILITATIONS FIDÈLES À LA NATURE DU SITE

Les travaux consistent à réaliser, tout le long du sentier, des ouvrages de soutènement, des clouages, des poses de rambardes, des escaliers... afin d'améliorer le confort et la sécurité, tout en préservant le côté naturel du sentier. La société en charge de ces travaux a utilisé, exclusivement, des roches brisées et des pierres semblables à celle présentes dans l'environnement direct.

Les travaux, qui ont débuté en avril, devraient se terminer fin juin, pour le démarrage de la saison estivale.

Toutefois, au regard des nombreux dégâts occasionnés, notamment par les coups de mer de l'hiver dernier, quelques travaux supplémentaires pourront être entrepris en septembre.

DES RÈGLES DE SÉCURITÉ RESPECTÉES

Le projet a nécessité l'intervention d'un bureau d'études. A l'issue des travaux, les nouveaux ouvrages qui jalonnent le sentier du littoral seront soumis à l'approbation d'un bureau pour le respect des normes de sécurité.

SAISON ESTIVALE 2009

DE MULTIPLES INITIATIVES AFIN DE FAVORISER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Depuis 2001, la Municipalité a souhaité, pour le tourisme roquebrunois, une politique résolument volontariste et ambitieuse. Attractivité, animations, dynamisme, les effets étaient attendus par tous. Aujourd'hui, le tourisme est un tremplin pour les socio-professionnels locaux qui doit générer du chiffre d'affaires pour les commerces et la filière touristique, mais aussi assurer de l'emploi. Une réflexion globale est menée, à longueur d'année, pour dynamiser le tourisme roquebrunois à sa juste hauteur, avec un objectif de qualité et un travail constant qui permettent de tirer la Commune vers le haut et de générer un maximum de retombées, avec un minimum de nuisances. C'est d'autant plus crucial en cette période de crise internationale : la Municipalité a voulu disposer de tous les atouts afin d'affronter cette première saison estivale de crise.

LE TOURISME : UN AXE STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL



« L'activité touristique est fondamentale dans l'économie nationale, mais aussi locale. Le tourisme est l'une des rares branches d'activités, avec l'agriculture, à être excédentaire dans la balance commerciale nationale. Or, la France est la première destination touristique du monde, le Var est la première destination de France, mais lorsqu'on mesure la portée financière, on est loin d'obtenir les meilleures retombées économiques dues à notre attractivité touristique. La France n'est qu'au 22^{ème} rang mondial des dépenses par touriste. C'est pour cela qu'il est primordial, au niveau roquebrunois, de définir une action stratégique qui permette d'accroître le taux de nos retombées économiques. Il nous faut peut-être accueillir une population touristique avec un meilleur pouvoir d'achat, afin de tourner le dos au tourisme de masse, qui est d'ailleurs contraire au développement durable. »

Luc JOUSSE

Maire de Roquebrune-sur-Argens

CLASSEMENT 4 ÉTOILES DE L'OFFICE DE TOURISME DE ROQUEBRUNE

La Qualité doublement récompensée !



Après la marque NF Service « Accueil et Information des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative – NF 237 », obtenue en janvier dernier, l'Office Municipal de Tourisme de Roquebrune-sur-Argens est désormais classé en catégorie « quatre étoiles ». Avec ces nouvelles marques de qualité, l'Office de Tourisme de Roquebrune prouve, une fois de plus, son savoir-faire.

Mener à bien une démarche Qualité constitue déjà une spécificité remarquable en soi. L'obtention du classement en 4 étoiles de l'Office de Tourisme, la plus haute distinction, est une excellente nouvelle pour le développement touristique du territoire roquebrunois et l'image de la Commune.

Dans le Var, seuls quatre autres Offices affichent « quatre étoiles » : Toulon, Saint-Tropez, Saint-Raphaël, Fréjus et Roquebrune-sur-Argens. Au plan national, ils sont tout juste une soixantaine sur 3600 Offices de Tourisme...

Dans un contexte très concurrentiel et de mondialisation du tourisme, la fidélisation des clients par la qualité de l'accueil permet à la destination Roquebrune-sur-Argens de se distinguer.

La démarche Qualité de l'O.M.T. est engagée depuis 2002 par l'équipe de **Marie GARCIN-ZAITER**, directrice de l'Office de Tourisme, sous l'égide des Présidents de l'Office : le Maire, **Luc JOUSSE**, puis son Adjoint, **Michel BOUVARD**.

Pour évoluer vers le plus haut niveau de compétences et de qualité, l'Office Municipal de Tourisme a recruté une responsable Accueil et Qualité, afin de mettre en place, dès 2006, une véritable démarche Qualité et répondre ainsi aux exigences d'un classement en 4 étoiles.

Ce sont les efforts et les investissements consentis par la Municipalité, l'engagement et le professionnalisme de toute une équipe, investie dans une véritable démarche Qualité, ainsi que le

soutien de tous les acteurs locaux du tourisme, qui ont permis cette ascension récompensant ainsi des années de travail. Notre voisine, Puget-sur-Argens, ne s'y est d'ailleurs pas trompée, en choisissant l'O.M.T. roquebrunois pour animer, en son nom, son O.T. communal.

ROQUEBRUNE OFFRE LE MEILLEUR À SES VISITEURS

Ainsi, l'O.M.T. de Roquebrune a acquis une expertise indéniable, fruit d'une expérience de 6 années récompensée notamment par l'obtention d'une 3^{ème} étoile en 2005, de labels dont le fameux « Famille Plus » en 2007/2008, ou encore des « Trophées de la communication » en 2006.

En début d'année, la certification de qualité de service, délivrée sur des engagements qualitatifs, définis par des professionnels, sous l'égide du Groupe A.F.N.O.R., est venue certifier la qualité de l'accueil à Roquebrune. Les exigences portent notamment sur l'accessibilité de l'Office de Tourisme, l'accueil des visiteurs sur place, par téléphone et par courrier, l'aménagement des locaux, les informations mises à disposition, la disponibilité, la compétence et la formation du personnel, la gestion de la satisfaction des visiteurs.

• UN CLASSEMENT EN PROGRESSION

En 2003 : classement en 2 étoiles.

En 2005 : classement en 3 étoiles.

En 2009 : certification AFNOR NF Services
« accueil et information des OTSI »
et classement en 4 étoiles.

• UNE FRÉQUENTATION EN HAUSSE

En 2006 : 40 000 visiteurs

En 2008 : 52 000 visiteurs

• DES SERVICES QUALITATIFS

En 2008 : création d'un service Groupe qui organise des visites guidées en partenariat avec les producteurs de terroir. Adhésion à la Centrale de Réservation Estérel / Côte d'Azur pour commercialiser les produits touristiques de la Commune.

En 2009 : ouverture d'un point d'accueil en partenariat avec la Commune de Puget-sur-Argens et gestion de la « Maison du Terroir ». Au total, l'O.M.T. gère 4 points d'accueil ouverts à l'année.

• DES LABELS VALORISANTS

AFNOR : obtention en 2009 de la norme « Accueil et information des Offices de Tourisme et syndicats d'initiatives NF 237 ».
« Famille Plus » : obtention du Label en 2007 et confirmation par audit en 2008.

Dossier Tourisme



« Longtemps considéré comme accessoire, permettant, l'été, de compléter facilement ses revenus, le tourisme est devenu au fil du temps le moteur de l'économie locale.

Aujourd'hui, c'est toute l'économie qui profite de la manne touristique avec plus de 1 000 entreprises de proximité du BTP, aux commerces et aux artisans qui offrent leurs services, à l'année, aux Roquebrunois, aux résidents secondaires comme aux vacanciers.

Il faut dire que notre Commune ne manque pas d'atouts : le soleil et la mer, des paysages provençaux lumineux et forts comme le Rocher, les gorges du Blavet, les plages et les calanques des Issambres..., des témoins historiques à visiter au village ou en empruntant le sentier des Douaniers, une cuisine et des produits du terroir parfumés aux accents du midi.

C'est toutefois la volonté municipale, depuis 2001, qui a permis de faire un grand saut qualitatif et de donner une ampleur professionnelle au tourisme à travers une série de décisions déterminantes, qui ont eu toutes pour but de conforter le rôle et les missions de l'Office Municipal de Tourisme.

Cela a permis de rassembler les professionnels du tourisme tels que les chambres d'hôtes, les loueurs de meublés, les campings, villages-vacances, résidences hôtelières, prestataires de loisirs, producteurs agricoles... autour d'une politique commune.

L'Office Municipal de Tourisme est ainsi devenu une plaque tournante, un lieu fécond où mûrissent de nombreux projets.

L'année 2008 a vu la « Maison du Terroir » passer sous l'égide de l'O.M.T. pour davantage encore de services offerts aux agriculteurs comme aux touristes.

Tout récemment, dans un partenariat exemplaire avec la Commune voisine de Puget, a été élaborée une stratégie qui s'avèrera gagnante avec l'ouverture d'un Office, véritable tête de pont à la sortie de l'autoroute A8 (à Puget-sur-Argens), permettant ainsi aux visiteurs de profiter des structures touristiques de nos deux Communes et de développer encore leur économie.

D'autres projets sont en cours. Affaire à suivre ! »

Michel BOUVARD,
Adjoint au Maire à l'Économie et aux Finances
Président de l'O.M.T

ROQUEBRUNE, INTÉGRÉE À LA CENTRALE DE RÉSERVATION ESTÉREL CÔTE D'AZUR

L'Office de Tourisme est également affilié à la Centrale de Réservation Estérel Côte d'Azur, qui regroupe 14 Communes de l'Est Varois, soit 30% de l'économie touristique varoise. En 2008, près de 9000 clients ont eu recours aux services de cette centrale, avec un prix de 310 euros et une durée de séjour de 3 jours en moyenne.

Le chiffre d'affaires de la Centrale de Réservation a progressé de 15% en 2008, c'est sa plus forte progression depuis sa création, malgré le contexte économique difficile. Ces ventes, réalisées pour le compte des professionnels du tourisme, reflètent le potentiel économique indéniable du tourisme, notamment dans les mois hors saison et le tourisme d'affaires, qui sont en expansion.



NOUVEAU :

Estérel-Côte d'Azur propose le guide « Amusez-vous 2009 », des loisirs à prix privilégiés ! Il s'agit d'une sélection de 240 activités de loisirs à des tarifs négociés auprès de 70 professionnels, accessibles aux adultes, aux enfants et aux personnes handicapées.

Renseignements :
www.esterel-cotedazur.com

DU NOUVEAU À LA MAISON DU TERROIR

La Maison du Terroir est une initiative, là encore inédite, qui a connu un succès fulgurant de fréquentation.

Exposition-vente et dégustation des produits agricoles roquebrunois, la Maison du Terroir, située place Alfred Perrin, présente de nouveaux produits. Outre les vins, huiles d'olives et autres produits locaux, proposés toute l'année, les plantes aromatiques ont fait leur entrée !

Période d'ouverture en juillet, août : tous les jours de 10h à 12h30 et de 15h à 19h.

DES OUTILS DE COMMUNICATION PERFORMANTS



Outre les sites Internet de l'Office du Tourisme et de la Ville, des newsletters, une documentation professionnelle et des actions promotionnelles, une documentation pratique a été éditée à destination des visiteurs.

Le site Internet de l'Office du Tourisme, www.roquebrunesurargens.com, créé il y a 3 ans, avait remporté les Trophées de la communication en 2006. Aujourd'hui, il génère en moyenne 5000 visites par mois.

Dossier Tourisme

LE C.E.S.C., UN LIEU D'ÉCHANGE SUR L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE LOCALE



Le C.E.S.C. (Conseil Economique et Social Communal), qui regroupe des représentants des professionnels roquebrunois, par type d'activité, est une véritable source de propositions et de débats entre la Municipalité et les professionnels : Roquebrune est d'ailleurs la seule Commune du Var à disposer d'un tel organe de concertation.

La séance plénière du 7 avril a été riche de débats et de pistes de travail sur les axes de développement touristique à Roquebrune.

UNE ATTRACTIVITÉ ÉVÉNEMENTIELLE ET CULTURELLE AVÉRÉE



Roquebrune se positionne comme une « Commune nature », verte et bleue, mais aussi comme une ville animée, riche d'événements culturels et de loisirs. Sculpture en Liberté, Fête des Peintres, Concours de boules, Nuits de la Saint-Roch, Festival de jazz, Roquebrune Motors Show, Festival BD, feux d'artifices, marchés, Fête Agricole, animations musicales... cet été encore, 200 manifestations sont proposées sur la Commune ! Une ville animée est forcément attirante et le but est de « fixer » les touristes sur le territoire roquebrunois, quel que soit le pôle, du littoral des Issambres, au Village, jusqu'à la Bouverie.

L'Office Municipal du Tourisme propose également de nombreuses visites guidées, dont une balade gourmande chaque mardi. Les thèmes sont variés : tradition médiévale, arts, moulin à huile, viticulture... et des balades spécialement conçues pour les enfants.

OUVERTURE DU POINT ACCUEIL À PUGET-SUR-ARGENS : UNE INTERCOMMUNALITÉ CONCRÈTE



« Suite à la convention signée en novembre 2008 lors d'une conférence de presse entre l'O.M.T., la Mairie de Roquebrune-sur-Argens et la Mairie de Puget sur Argens, le « Point information », initialement prévu salle Victor Hugo, a été ouvert rue Général De Gaulle, en centre ville, en attendant la construction d'un Office de Tourisme définitif.

Ce projet concrétise le partenariat envisagé depuis septembre 2008 dont les modalités de fonctionnement confient la charge du personnel à l'O.M.T. de Roquebrune et celle du local au Puget. Un partenariat a également été conclu avec les professionnels du tourisme de Puget, invités au Workshop, le 26 mars dernier, et à une réunion d'information, en Mairie de Puget, le 1^{er} avril.

Très vite, tout a été mis en œuvre pour être prêts pour la saison 2009, et notamment les visites des établissements ouverts (campings, gîtes, chambres d'hôtes...), l'insertion des professionnels de Puget sur le nouveau guide pratique 2009 et sur le site Internet. Des visites guidées sur la Commune du Puget (Château de Vaucoeurs, ateliers de santons, de céramiques, Mas des Escaravaters...) figurent au côté des propositions Culture et Terroir roquebrunoises sur le carnet de voyage 2009.

Ainsi, associée au savoir-faire d'un O.M.T. classé 4 étoiles, la municipalité de Puget-sur-Argens dispose désormais d'un « Point accueil » compétent, sympathique et chaleureux qui permettra de dynamiser le tourisme pugétois, à la plus grande satisfaction de son Maire, Paul BOUDOUPE et de son Adjointe au Tourisme, Monique COUROUGE. »

Annie CABASSE-LAROCHE
Adjointe au Maire, déléguée au Tourisme

RENSEIGNEMENTS : OFFICE DE TOURISME DE ROQUEBRUNE

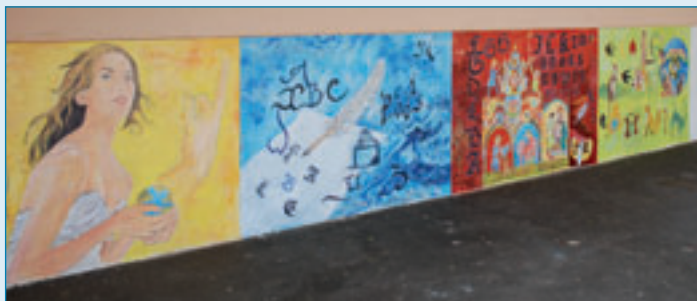
• 12 avenue Gabriel Péri
83520 ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

• Place San-Peïre
83380 LES ISSAMBRES

Tél. 04 94 19 89 89
www.roquebrunesurargens.fr
tourisme@roquebrunesurargens.fr

ECOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN JANIN

Des préaux bien décorés



Durant près d'un an et demi, les enseignants de l'école élémentaire Jean Janin ont réfléchi au montage d'un projet pédagogique qui s'intégrerait dans le cadre de la décoration du préau de la cour de l'école. Après avoir rapproché les points d'intérêts à la fois des enfants et des professeurs, ceux-ci se sont accordés sur le fait que « l'écrit » était ce qui rassemblerait l'ensemble des acteurs du futur projet.

Ainsi, les professeurs ont défini le montage de ce projet et obtenu l'accord des Inspections départementale et académique de l'Education Nationale, ainsi que le soutien de la Municipalité pour sa réalisation.

UN PROJET MIS EN ŒUVRE SUR TROIS ANS

Ce projet pédagogique s'inscrit dans la démarche A.E.I. (Actions Educatives et Innovantes) de l'école élémentaire et est réalisé autour du thème commun de « l'écrit à travers l'histoire ». Ce sont donc quatre classes qui ont travaillé tout au long de l'année sur la décoration du préau, autour de ce thème. **Gilles RIBERTY**, professeur agrégé en arts plastiques au Collège Alphonse Karr de Saint-Raphaël, a été sollicité pour apporter une aide technique aux élèves.

Chaque classe a choisi sa spécificité : les CE2 de **Mme BESNIER** ont effectué un travail sur la transformation en œuvre d'art de chaque

lettre, en particulier celles composant « Roquebrune-sur-Argens » ; les CE2/CM1 de **M. FILATRE** ont travaillé sur les lettres médiévales et le sens d'un dessin ; les CM1/CM2 de **M. GAUTIER** ont travaillé sur la traduction d'un signe et les CM2 de **Mme BENICHO** ont, quant à eux, effectué un travail sur les lettres gothiques.

Cette année, seul un tiers du projet est réalisé. Les enseignants assureront donc sa continuité pendant les deux prochaines années scolaires, toujours avec l'aide de **Gilles RIBERTY**, qui assurera la liaison entre chaque fresque, donnant ainsi une cohérence à l'œuvre des élèves.

DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET ARTISTIQUES ESSENTIELS À L'APPRENTISSAGE DES ÉLÈVES

Avant de procéder à la décoration du préau, un travail indispensable de recherche, effectué par les enseignants et leurs élèves sur ce qui allait être fait, fut nécessaire et ce afin de garder une cohérence entre les fresques. Ainsi, plusieurs heures de travail ont été consacrées à la réalisation d'œuvres sur petit format, puis chaque classe a travaillé sur une toile d'un mètre carré afin de se représenter ce que serait l'œuvre finale.

Ce projet a suscité la motivation générale. Plusieurs objectifs pédagogiques et artistiques ont d'ailleurs été définis dès sa mise en place, tels que par exemple :

- écrire pour être lu ;
- rechercher des citations célèbres sur l'écriture ;
- réaliser une œuvre collective ;
- respecter une consigne précise ;
- reproduire une forme grâce à un gabarit ;
- utiliser différents outils (pinceaux, éponges...)...

Ce projet fut aussi une occasion supplémentaire pour souder l'équipe éducative d'enseignants et aider les élèves à travailler en équipe.

CENTRE DE VOILE ET DE KAYAK DE MER

Une saison exceptionnelle !

Depuis fin mars, le centre de voile des Issambres est en activité. Initiations, stages, formations durant les vacances scolaires, les programmes du centre de loisirs et, maintenant, la saison estivale qui s'annonce, l'équipe de la base de voile vit un début de saison bien chargé !

Le centre municipal de voile a avancé le début de sa saison afin de permettre à 40 enfants de s'initier à la voile dans le cadre de leur classe de mer. Les vacances de Pâques ont donné lieu aux traditionnels stages en catamaran et optimist, où vacanciers de toute la France se sont inscrits en nombre, chaque après-midi. Les matinées, quant à elles, étaient réservées à l'accueil d'enfants issus du centre de loisirs ou des comités d'entreprises. Le mois de mai fut dédié aux élèves de primaire des trois pôles de vie de Roquebrune avec l'initiation à l'optimist et les collégiens ont profité des kayaks de mer. Rappelons aussi que la Fête du Nautisme fut, comme chaque année, un réel succès.

Mais l'installation sambracitaine séduit toute la France. En effet, des écoliers de Haute-Savoie sont aussi venus goûter aux plaisirs de la mer sur kayak ou optimist dans le cadre du programme « classe de découverte du milieu marin ».

Une avant saison bien chargée, dans l'attente du « rush » prévu début juillet où les réservations de stages sont déjà bien amorcées. L'équipe du centre de voile vous attendent cet été. Les réservations pour les locations et cours particuliers, ainsi-que les inscriptions s'effectuent au centre de voile - **Tél. 04 94 49 52 27**.

Enfance Jeunesse

VACANCES DE PÂQUES 2009

Une aventure en eaux vives



Le dispositif « jeunesse » mis en place par la Municipalité permet chaque année aux jeunes Roquebrunois de pratiquer des activités sportives à sensations fortes. Ainsi, le groupe « Escapade » (13-16 ans) s'est essayé à la pratique d'activités en eaux vives lors d'un séjour de quatre jours à Saint-Pierre de Bœuf, avec les éducateurs sportifs du service Sports-Jeunesse-Education.

Rafting, hydrospeed, « hot-dog » et kayak de mer ont composé le planning de ce séjour inoubliable et riche en sensations fortes. Hébergés dans des chalets de six places, tout équipés, ce séjour fut également l'occasion pour les jeunes Roquebrunois d'apprendre la vie en collectivité, notamment avec le partage des tâches ménagères.

Pour la saison estivale, le service Sports-Jeunesse-Education propose des activités variées, pour tous, des plus jeunes au plus âgés. Voile, ski nautique, plongée, kayak de mer, jeux nautiques, la jeunesse va pouvoir profiter pleinement des infrastructures de la Ville.

JEU EN RÉSEAU

De Roquebrune à la France



La « Tribune » vous a déjà présenté le jeu en réseau via Internet, « DOFUS », mis en place entre les Communes de Roquebrune et Saint-Raphaël.

L'intérêt porté par les adolescents à cette activité ludique, qui a permis notamment de développer différents ateliers autour de ce jeu : lecture du « Dofus Mag » en bibliothèque, dessin de personnage du jeu..., est remonté jusqu'à l'Association des Bibliothécaires de France (A.B.F.).

Aussi, en début d'année, les représentants des bibliothèques roquebrunoise et raphaëloise ont présenté « DOFUS » à l'A.B.F. à Marseille. Présentation réussie puisqu'un projet de jeux multi-villes va certainement voir le jour. Il s'agirait d'élargir le réseau à la Commune de Martigues et à deux villes en région parisienne.

Christophe GERARD, Responsable de la médiathèque de la Bouverie, s'est ainsi rendu le 3 juin à la Bibliothèque Nationale de France pour présenter ce jeu, unique en France.

Preuve que les initiatives roquebrunoises ont une portée nationale !

LES DIFFÉRENTS MODES DE GARDE DE LA PETITE ENFANCE

La Municipalité de Roquebrune-sur-Argens, soucieuse de la problématique que représente la garde des jeunes enfants, et à l'écoute des familles et de l'évolution de la société, soutient, depuis des années, l'association « Les P'tits Bout'chons », qui accueille quotidiennement au sein de ses trois structures, une centaine de nos plus jeunes concitoyens.

En parallèle de ce mode de garde collectif que sont les crèches, une dizaine d'assistantes maternelles exercent leur fonction sur notre Commune et prennent en charge, chez elle, 25 enfants.

La municipalité, en plus de la construction de nouveaux bâtiments (la nouvelle crèche de la Bouverie sera livrée en 2010 et un projet est à l'étude pour un nouveau bâtiment au Village) tend à soutenir les initiatives locales qui pourraient permettre de proposer des solutions alternatives à la population.

Aussi, en partenariat avec le service de la Protection Maternelle Infantile chargé d'agréer et de renseigner les établissements ou

personnes qui accueillent ce jeune public, la Mairie de Roquebrune-sur-Argens souhaite organiser une réunion d'information dans les semaines à venir. Cette rencontre s'adresse tout particulièrement aux personnes qui envisagent d'encadrer des jeunes enfants, ou à celles qui le font ou l'ont déjà fait et qui souhaitent obtenir des compléments d'information.

Les personnes intéressées peuvent transmettre leurs coordonnées au Centre Communal d'Action Sociale, qui les contactera pour leur communiquer la date de cette réunion (**Tél. 04 94 44 51 30**).

Enfin, et en plus de tout cela, un rapprochement a été opéré au début de l'année avec la Municipalité voisine et amie de Puget-sur-Argens pour envisager, dans l'optique d'une éventuelle future Communauté de Communes, la création d'un Réseau d'Assistantes Maternelles (R.A.M.), qui serait une structure ressource à destination des professionnels mais aussi des parents à la recherche de solutions de garde...

CHANTIERS JEUNES

Action citoyenne pour les jeunes de Roquebrune et Callian

Depuis trois ans, les adolescents de Roquebrune-sur-Argens, pour les vacances de printemps, orientent, dans le cadre des « chantiers jeunes », leur action sur le thème de l'environnement via le nettoyage du littoral Sambracitain.

Cette année, **Fanny GACHET**, **Sabeur SMADHI**, **Thomas SELLIN**, animateurs des maisons des jeunes de Roquebrune, ainsi que **Alim RADOINE**, chargé des missions destinées à la jeunesse, ont mené ce projet en concertation avec **Eric BOCHET**, responsable du local des jeunes de la Ville de Callian.

Une vingtaine de jeunes a donc œuvré pour assainir nos plages, nos calanques et le sentier des douaniers. Le bilan de cette opération, qui s'est déroulée sur 5 jours, est impressionnant : plus de 500 kg de déchets ont été collectés (bouteilles, papiers, plastiques, bonbonne de gaz, pneus...).

Une belle démarche citoyenne, et intercommunale, pour ces jeunes qui sont très motivés.



Par leurs engagements éco-citoyens, les jeunes ont ainsi pu participer, gratuitement, à des sorties au skate parc de Hyères, accrobranche, wake-board... Autant d'actions organisées, par **Alim RADOINE**, pour encourager le dynamisme des adolescents roquebrunois. Et pour sceller le lien amical qui unit notre Commune à celle de Callian, **Alim et Eric BOCHET**, assistés des animateurs, ont également organisé un tournoi de « Futsal » (foot en salle) à Roquebrune, pendant les vacances scolaires de Pâques. Autre avantage, les adolescents ayant collaboré à ce chantier jeune bénéficient d'un stage de plongée gratuit durant l'été.



A LA « DÉCOUVERTE » DE L'EUROPE !

32 Roquebrunois en Espagne



L'Association « Découverte », présidée par **Denis LECLERC** et installée sur la Commune depuis 2008, a organisé son premier voyage destiné à la jeunesse roquebrunoise : direction **Barcelone** !

En avril dernier, 32 jeunes et 8 accompagnateurs sont partis visiter, durant cinq jours, la capitale catalane. Visites du Parc Güell, de la vieille ville, des Ramblas, du parc Montjuïc, du port de pêche, de la Fondation Miro... La culture et les paysages barcelonais n'ont plus de secrets pour les adolescents.

Ce séjour a été, pour les adhérents, le premier d'une longue série. En effet, en octobre prochain, l'Association propose de découvrir **Lisbonne**.

Normandie, envisage, selon sa vocation, de faire découvrir des cultures différentes aux jeunes, de mener une action solidaire avec un pays en voie de développement situé en Afrique, en Amérique centrale ou du sud.

Vous avez moins de 25 ans et êtes intéressés par les projets et voyages proposés par « Découverte », contactez **Denis LECLERC**.
Adhésion 10 euros/an.

Tél. 04 94 19 69 16 – Email : ass.decouverte@free.fr

Patrice MARTIN

Nouveau Président de la Fédération Française de Ski Nautique



Patrice MARTIN, skieur nautique 12 fois champion du Monde, 34 fois champion d'Europe et ayant réalisé 26 records du Monde, a été élu Président de la Fédération Française de Ski Nautique, à Paris, le 8 mars dernier.

Particulièrement attaché à la Commune de Roquebrune-sur-Argens qu'il fréquente régulièrement, à titre personnel ou sportif, il avait d'ailleurs été le parrain d'honneur de la soirée « Roquebrune honore ses Champions 2007 », organisée par la Municipalité.

Grâce à son parcours sportif, ses compétences et les projets qu'il envisage pour la discipline, **Patrice MARTIN** a fait l'unanimité lors de l'Assemblée Générale qui l'a nommé Président de la F.F.S.N.

Dès leur élection, les nouveaux élus de la F.F.S.N. se sont mis au travail. Ils souhaitent, notamment, redresser les comptes de la Fédération et, bien sûr, conforter la place de la France au niveau international. En effet, en matière de performance, la France est la meilleure nation européenne et la deuxième au niveau mondial, après les Etats-Unis. La France possède des skieurs nautiques de haut niveau dans toutes les catégories d'âge, au niveau international.

L'athlète **Patrice MARTIN** va donc consacrer toute son expertise et son expérience en la matière pour la valorisation du ski nautique.

DES PROJETS AU CENTRE NATIONAL DE SKI NAUTIQUE DU VAUDOIS : DES PARTENARIATS ENTRE LA VILLE ET LA F.F.S.N.

Roquebrune-sur-Argens occupe une place centrale en France en matière de ski nautique, grâce à son Centre National de Ski Nautique, au Vaudois.

Aujourd'hui, **Luc JOUSSE**, Maire de Roquebrune-sur-Argens, souhaite aller plus loin en faisant de ce Centre National un véritable complexe sportif, accessible au plus grand nombre, tout en gardant sa vocation principale d'accueillir des skieurs nautiques de haut niveau.

Pour ce faire, la création d'un deuxième bassin est actuellement à l'étude et des partenariats sont en cours à la fois avec la F.F.S.N., et avec la Fédération Monégasque de Ski Nautique (F.M.S.N.). D'ailleurs, la F.M.S.N. a mis en œuvre des activités ski nautique au Lac de l'Aréna pour cette saison estivale.

La Municipalité veut faire de Roquebrune-sur-Argens la « capitale » du ski nautique, que ce soit pour des compétitions de haut niveau,

nationales et internationales, ou pour des activités tout public. Le but est de permettre à un plus large public de découvrir la discipline, à travers du ski nautique de loisirs, au Lac de l'Aréna ou en mer. La Municipalité et **Patrice MARTIN** projettent d'ailleurs de mettre en place une activité « télési » , ainsi que des activités handi-ski. **Patrice MARTIN** précise : « *Je souhaite créer une dynamique autour de ce site exceptionnel qu'est le Centre National de Ski Nautique de Roquebrune et faire « vivre » ce site.*

A long terme, j'aimerais délocaliser le siège social de la F.F.S.N. au Vaudois et y créer un musée du ski nautique. Je veux montrer à un plus large public que le Centre National de Ski Nautique de Roquebrune n'est pas seulement un lieu où se déroulent des compétitions internationales, il peut aussi être un lieu « festif » ».

La Ville a également passé une convention de partenariat avec l'association « Ecole de ski nautique Roquebrune-Les Issambres » afin que les jeunes Roquebrunois puissent s'initier à cette discipline, en mer. Ainsi, les jeunes du Centre de Loisirs, de Culture et de Sports Julien CAZELLES, et des Maisons des Jeunes pourront s'initier à ce sport nautique en mer.

Patrice MARTIN est heureux d'avoir trouvé en **Luc JOUSSE** le partenaire public pour faire-valoir le ski nautique et faire « vivre » le Centre National de Ski National de Roquebrune. Tous deux poursuivent les mêmes objectifs, veulent impulser une dynamique sur ce site du Vaudois, dont les atouts sont uniques en France.

Patrice MARTIN entretient d'ailleurs des liens particuliers avec la Ville de Roquebrune-sur-Argens : « *Je garde des souvenirs inoubliables, d'autant que j'ai découvert Roquebrune en m'entraînant au Centre National de Ski Nautique. J'y ai d'ailleurs gagné un titre de Champion du Monde en 1995, alors que j'avais été blessé peu de temps auparavant.*

Aujourd'hui, je ne peux que répondre en écho aux demandes du Maire de Roquebrune-sur-Argens, Luc JOUSSE, qui souhaite faire avancer les choses en matière de ski nautique. C'est un partenaire dans lequel je me reconnais car nous poursuivons les mêmes buts. Par ailleurs, le Centre National de Ski Nautique du Vaudois est véritablement un site exceptionnel ; la mise en place de partenariats entre la F.F.S.N. et la Ville de Roquebrune me paraît indispensable d'autant qu'elle possède d'excellentes installations. »

A NE PAS MANQUER

En septembre, ne manquez pas le « Criterium des jeunes » au Centre National de Ski Nautique de Roquebrune. Cette compétition de haut niveau rassemble les skieurs nautiques de moins de 12 ans, et leur permet de s'exprimer. Le « Criterium des jeunes » est le Championnat d'Europe « officieux » des moins de 12 ans.

Il permet de repérer le potentiel des athlètes, en découvrant de jeunes talents, à l'instar d'**Alexandre POTEAU**, jeune Roquebrunois, actuellement meilleur skieur nautique au niveau international, dans sa catégorie.

Karaté Club Roquebrunois

Une ceinture noire de plus

Anthony TA-QUAN COIGNET a réussi son passage de la ceinture noire, le 24 mai dernier à Figanières, et a donc fait la fierté de ses deux professeurs.

La Tribune félicite ce jeune karatéka roquebrunois et lui souhaite encore beaucoup de succès : outre son club, il honore également la Commune de Roquebrune-sur-Argens !

Anthony, au milieu, entouré des deux professeurs de karaté, André GARRIDO et Michel ZAMMITH.



La Boule Brune

Une équipe Championne du Var au Jeu Provençal !



La « triplète » de la Boule Brune, **Laurent BLAY**, **Sébastien LASSAGNE** et **Patrick POUJOL**, est aujourd'hui Championne du Var au Jeu Provençal. Ce trophée leur a permis de participer aux Championnats de France, qui ont eu lieu les 19, 20 et 21 juin à Nîmes, et où ils ont représenté Roquebrune et le Var. Les champions de France en titre auront eu raison de la triplète Roquebrunoise, éliminée en huitième de finale seulement 11 à 8.

La Tribune les félicite pour leurs résultats et leur souhaite le succès attendu pour leurs prochaines compétitions, ainsi que leur président, **Georges BLAY**.

La Boule Brune compte également parmi ses joueurs le nouveau champion du Var au jeu provençal 2 en 2 junior, **Jonathan DAOURI**.

Patrimoine

Gérard COURREAU

La chocolaterie à l'honneur !

Le chocolatier roquebrunois, Gérard COURREAU, a récemment reçu la médaille de bronze de la reconnaissance artisanale, promotion 2008, de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Var. Pour l'occasion, M. MONTANO, président de la Chambre des Métiers, en présence de M. TURPIN, président départemental des pâtisseries confiseurs, et Michel BOUVARD, Adjoint au Maire, lui a remis officiellement cette médaille.

Cette médaille de bronze récompense près de 50 années de travail comme chocolatier confiseur. M. MONTANO a d'ailleurs insisté sur son professionnalisme, la qualité de son travail et sa grande humanité. En effet, Gérard COURREAU donne de son temps en se déplaçant régulièrement dans les hôpitaux pour rencontrer les enfants malades, ou encore dans les maisons de retraite. Il est d'ailleurs récemment intervenu à la Maison des Micocouliers, au Village.

Cela fait aujourd'hui 30 ans que Gérard COURREAU a ouvert sa chocolaterie à Roquebrune-sur-Argens et s'y consacre pleinement, pour le plus grand plaisir des Roquebrunois et des touristes. Par ailleurs, le chocolatier roquebrunois a également prêté une



partie de sa collection privée de boîtes de chocolat, tableaux... pour le Maison du Chocolat, créé en 2004.

C'est d'ailleurs Gérard COURREAU, en personne, qui en assure les visites, en retraçant durant une heure l'historique de sa collection, la fabrication du chocolat, en terminant par une dégustation à son magasin.

Horaires d'ouverture : vous pouvez visiter la Maison du Chocolat en juillet et en août du mardi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h30 ; du mardi au samedi en juin et septembre de 10h à 12h et de 14h à 18h et pendant les vacances scolaires de 10 h à 12h et de 13h30 à 17h

Horaires d'ouverture de la chocolaterie de Gérard COURREAU :
Tous les jours de 9h à 12h30 et de 15h à 19h30
Tél. 04 94 45 31 56

2, montée Saint-Michel – 83520 Roquebrune-sur-Argens

Du passé à l'avenir

Les archivistes varois à Roquebrune

Le 6 avril dernier, la Ville a accueilli les archivistes de vingt Communes varoises pour leur assemblée annuelle, à la Mairie d'Honneur au Village. M. DROGUET, Directeur des archives départementales présidait la séance, aux côtés de Jean-Paul OLLIVIER, Premier Adjoint, et Christian LALLEMANT, responsable des archives municipales.

Après avoir établi le bilan annuel 2008, les archivistes ont travaillé sur les nouveautés, notamment les archives électroniques. En effet, ce rendez-vous annuel des archivistes varois permet à tous les acteurs travaillant dans ce secteur vivant de se retrouver et de débattre.

La particularité roquebrunoise en matière d'archives municipales réside dans le fait que depuis de nombreuses années, la Commune s'est dotée d'un véritable local de conservation, dans lequel du personnel est affecté exclusivement à cette tâche.

La séance de travail fut clôturée chaleureusement par une visite dans les rues du vieux Village, les Maisons du Patrimoine, du Chocolat et du Terroir, qui constituent une partie du riche patrimoine, notamment historique, de Roquebrune.

Baptêmes, mariages, sépultures, contrats de mariage et testaments : remise officielle, à la Municipalité, des relevés de 1545 à 1899

Plusieurs passionnés de généalogie ont effectué un travail colossal durant plusieurs années sur les registres de baptêmes, mariages et sépultures, ainsi que les registres des notaires, qui concernent Roquebrune-sur-Argens.

Mesdames DAUMAS-SERIGNAC, ROUX-WEISER, VIAN et Messieurs ALLONS, GELY, OLLAGNIER (aujourd'hui disparu mais ayant largement participé aux recherches) et SIEGUE ont donc remis officiellement un D.V.D. recensant le fruit de leur travail, à Luc JOUSSE, Maire de Roquebrune-sur-Argens, en présence de Jean-Paul OLLIVIER, Premier Adjoint, ainsi qu'à Monsieur DROGUET, Directeur des archives départementales.



LE SAVIEZ-VOUS ?

En 1712, deux cloches furent ajoutées à L'Eglise paroissiale de Roquebrune et baptisées « Cloche de Saint-Marc » et « Cloche de Saint-Matthieu ».

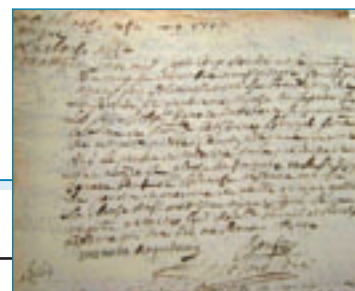
Michèle DAUMAS-SERIGNAC a retrouvé l'acte et effectué la transcription du texte.

« Lan mil sept cent douze et le quatre du mois de decembre nous vicaire soussigné avons fait solennellement la benediction de la seconde et quatrieme cloche de la paroisse.

Le sieur Joseph Ignace Dattenoux seigneur de ce lieu et damoiselle Catherine Brunel femme de messire Pierre Cauvin advocat en la cour ont esté le parrin et marrine de la premiere et lont nommee la cloche de St Marc et le sieur Joseph Ignace Beuf et Blanche Bessonne ont esté le parrin et la marrine de lautre et lont apellée la cloche St Matthieu ayant signé le registre exceptes lesdites damoiselles Brunel et Blanche Bessonne qui ont ne scavoir escrire.

Attenoux Roquebrune,
Beuf, Maurine Vicaire »

Source : archives communales
de Roquebrune, GG 13 folio 211V
Transcription du texte :
Michèle DAUMAS-SERIGNAC



Portrait

Une « étoile » de chez nous

SIM et sa drôle de retraite roquebrunoise !

Les plus jeunes ont aimé le personnage d'Agecanonix dans « Astérix aux Jeux Olympiques » en 2008, d'autres se souviennent de sa discographie, dont « J'aime pas les rhododendrons » ou encore « Où est ma chemise grise ? »... Acteur, comique, écrivain (« Elle est chouette ma gueule », un livre à succès), animateur de radio et de télévision, SIM est aussi le trublion des « Grosses Têtes », dès leur création en 1977.

Aujourd'hui, SIM vit une retraite active à Roquebrune-sur-Argens : il peint, il bricole, et vient de publier « Et la retraite, bordel ! », aux éditions Le Cherche Midi. Il y raconte, avec sa verve habituelle, les aventures de quelques retraités pas comme les autres.

Voilà 9 ans que SIM et son épouse se sont installés à Roquebrune. « Ici, j'aime tout, l'environnement, les gens sont gentils... Je suis un intermittent de la retraite et je remercie les Roquebrunois, ils sont très discrets, ils savent bien que si les hommes publics comme moi viennent ici, c'est pour se reposer. Je suis un petit peu comme la région, comme le Rocher, je suis un peu sauvage, c'est pour ça que j'habite là ». Après une vie mouvementée, des voyages dans le monde entier, SIM a choisi Roquebrune pour se reposer : « Je suis très contemplatif. J'aime bien le calme. Le silence, c'est l'un des plus jolis bruits que la nature ait faits, qui devient très rare maintenant. Là où je suis, j'ai des oiseaux, des grenouilles, je regarde les oliviers, les palmiers, même un héron... »

SIM, Roquebrunois depuis 2000, compte d'autres concitoyens célèbres parmi ses amis, notamment la vedette belge, Stéphane STEEMAN, rencontré par hasard à Roquebrune, alors qu'ils se connaissent depuis 35 ans et ont travaillé ensemble à la R.T.B.F. (Radio Télévision Belge Francophone). Il fut également l'ami de Robert MANUEL.

« Le rire, pour moi, c'est le médicament de l'esprit. »

Derrière le rire, il se cache beaucoup de choses. Selon SIM, on soigne le corps avec de la chimie, et on peut soigner l'esprit et le cerveau avec le rire. « Vous savez, il y a des médecins qui le proposent en cures. Alors avec notre métier d'humoristes, on fait œuvre utile. Au moment où vous riez, vous vous tenez le ventre, vous ne pensez plus à

rien et vous n'avez mal nulle part. J'avais d'ailleurs sorti un bouquin qui s'appelait « Ma médecine hilarante ». »

SIM se souvient d'ailleurs avoir été engagé sur un bateau, pour une « croisière du rire », avec Roger PIERRE et Jean-Marc THIBAUT, son ami MOULOUDI et Marie-Paule BELLE. Au bout de 8 jours de tempête, les passagers étaient malades, il était laborieux de les faire rire. Un jour, une femme lui fait un croche pied, il tombe, et la femme répond « Oh ben faut bien rigoler ! », preuve que le rire est aussi parfois délicat à manier...

« Toutes les plaisanteries sur mon physique, je les ai inventées, ça désamorce tout le monde. »

Avec autodérision, SIM reconnaît volontiers avoir un « bon fonds de commerce » avec son visage, et avoir toujours voulu se distinguer dans ce métier. « Quand vous écoutez les comiques, c'est souvent sur les mêmes thèmes, tandis que moi j'ai essayé de trouver des trucs un peu plus farfelus, moins communs ; c'est pour ça que j'ai eu le culot de me déguiser en libellule, ou de chanter cette chanson un peu bizarre « J'aime pas les rhododendrons ». » Cette chanson a eu beaucoup de succès parce qu'il est tellement évident d'aimer les fleurs, que du coup, les gens écoutaient pour savoir pourquoi SIM n'aimait pas les rhododendrons ! « Je fais partie des comiques gentils. La seule personne sur laquelle j'ai tapé tout le temps, c'est moi-même. »

« Par sa morphologie, SIM semble être le fruit des amours d'un étourneau et d'une pointe Bic », c'est ainsi que Michel AUDIARD, avec qui il a tourné deux films, le décrivait.

A la question : quels sont les personnages qui vous ont le plus marqué ?, SIM répond sans hésitation

« Un jour, FERNANDEL, le roi des comiques, venait à une émission de Guy LUX. Quand je suis arrivé au studio de la Maison de la Radio, les répétitions n'avaient pas commencé, et je vois une ombre dans un coin des coulisses qui attendait. C'était FERNANDEL, arrivé avant tout le monde. C'est lui qui s'est levé, m'a tendu la main et m'a dit « Mon cher SIM, vous avez une bonne carrière devant vous ! » Quelle modestie que celle de ce grand Monsieur !



Le deuxième qui m'a frappé aussi, c'est Federico FELLINI ; j'ai tourné dans son dernier film, « La Voce della luna ». Quand je suis arrivé au maquillage, FELLINI était là, le premier. Il montait sur l'échelle pour aller lui-même, sans demander au machiniste, régler un projecteur : un grand metteur en scène comme lui, qui mettait la main à la pâte ! Vous voyez la conscience professionnelle de ces grands ! »

SIM a eu ce qu'il appelle des maîtres à penser. « Quand j'étais petit, mon idole était Charlie CHAPLIN, énorme rire et énorme tendresse... on est peut-être marqué par ces choses là. »

« Et la retraite, bordel ! », un livre qui raconte la retraite, avec tout ce que cela implique comme choses drôles...

« Ce livre raconte la recherche de ma maison... les gens effarés de me voir dans leur cuisine ou dans leur chambre à coucher... qui voulaient que j'essaie leur maison avant de l'acheter en passant le week-end chez eux... Et surtout toutes les retraites complètement farfelues. Maintenant, les retraités sont plus jeunes et actifs. C'est un bouquin que j'ai commencé il y a 7 ans, et tout est fou mais véridique ! »

Environ tous les deux ans, SIM tourne dans la série « Louis la brocante », avec Victor LANOUX. Il y a créé un personnage récurrent, Théodore de Montalenvert, un vieux comte malin et touchant, ami de Loulou. Le dernier épisode, intitulé « Louis voit double », sera diffusé à la rentrée. La Commune est fière d'herberger un artiste aussi prestigieux !

ART ET DIVERSITÉ CULTURELLE

La Municipalité et l'équipe du Festival B.D. de Roquebrune à Paris



Grégoire HACOT, TIBET, Pierre CORNETTE de SAINT-CYR et Jean Paul OLLIVIER

Le 15 juin dernier, Jean-Paul OLLIVIER, Premier Adjoint au Maire chargé des affaires culturelles, s'est rendu aux côtés de Grégoire HACOT, organisateur du célèbre Festival de la Bande Dessinée de Roquebrune, à Paris pour une soirée caritative unique en France, avec Pierre CORNETTE de SAINT-CYR, commissaire priseur qui

possède une vila aux Issambres et TIBET, l'auteur de BD bien connu à Roquebrune.

La nef du Grand Palais a accueilli la soirée « Mix'Art : l'art liberté », organisée par l'Association Ariana, avec l'aide et le soutien des organisateurs du Festival B.D. de Roquebrune. Cette soirée fut le lancement d'une opération d'envergure nationale sur le thème de la richesse de la diversité culturelle. Pour cela, 50 artistes du 9^{ème} art ont réalisé des œuvres inédites pour illustrer leur regard sur le sujet. Les œuvres originales ont été vendues aux enchères, lors de cette soirée, au profit de deux associations caritatives. Une exposition itinérante et un ouvrage devraient suivre.

La Municipalité roquebrunoise est heureuse d'avoir pu participer à cet événement culturel national auprès des présidents d'honneur de l'association Ariana : **Boutros BOUTROS-GHALI**, Président de la Commission nationale égyptienne des droits de l'Homme et ancien Secrétaire Général des Nations Unies et **Maurice LEVY**, Président de Publicis Groupe.

GILLES DE VERCHERE

La force du métal associée à la luminosité du verre



Crédit photo : Gérard DERIVIERE

« *La Tribune* » a rencontré le sculpteur **DE VERCHERE** qui vient de s'installer au Village et dont la particularité est de créer des œuvres associant métal et verre.

Pour cet artiste, l'art est une histoire de famille puisque ses ancêtres étaient déjà ferronniers d'art. Ce n'est que depuis une dizaine d'années qu'il travaille deux matières, pourtant opposées, mais qui s'assemblent merveilleusement : d'un côté le fer qui est sombre, dur, de l'autre, le verre qui est lumineux et fragile.

DE VERCHERE, qui vit de son art, nous explique que le plus difficile est de créer des œuvres différentes de celles des rares artistes travaillant ces deux matières.

L'artiste a choisi de travailler sur la base du Ying et du Yang, du vide et du plein. Courbes, lignes droites, carrés, cercles... le métal et le verre s'entremêlent donc pour former, à chaque fois, une œuvre unique.

Allez découvrir sans plus attendre : « Naissance », « Don Quichotte », « Ebullition », « Qui dirige le monde ? », « Saint Pierre » ou encore la sculpture rendant hommage au marin disparu, **Eric TABARLY**.... Vous serez surpris !

DE VERCHERE vend ses œuvres aux professionnels et aux particuliers. Il a également un projet de création de stèles pour un cimetière d'animaux dans la Région.

Où trouver Gilles DE VERCHERE :

A son atelier, 7 rue de l'Hôtel de Ville au Village, ouvert au public de 10h à 13h et de 15h à 19h.
E-mail : devercherartiste@yahoo.fr

Lors d'expositions : « La sculpture en liberté » en juillet et août à Roquebrune, celle de Cogolin en août, à Saint Tropez en Juin. Toute l'année à la galerie Tramoni à Fréjus.



NOUVEAU !

Les services de la Bibliothèque accessibles en un clic

- consulter la collection,
- consulter son compte personnel de lecteur,
- consulter les nouveautés,
- réserver un ouvrage ;

les adhérents de la Bibliothèque municipale ont la possibilité d'effectuer ces recherches de chez eux, à partir du lien « catalogue bibliothèque », accessible du site Internet de Roquebrune (www.roquebrune.com).

JAZZ Ô ROC

Pour faire swinguer les Issambres !



Le monde associatif roquebrunois s'est enrichi d'une nouvelle association dédiée à la musique : « JAZZ Ô ROC ». Cet été, elle organise, en partenariat avec la Ville, le 1^{er} Festival de Jazz aux Issambres.

« Jazz ô Roc » est avant tout composée de passionnés de jazz, désireux de faire swinguer notre région. Elle organise donc, avec la Commune, un festival musical de trois jours, « spécial Jazz », les 17, 18 et 19 juillet 2009 à partir de 21h. Le parc Thérèse Cazelles aux Issambres sera le lieu de cet événement où le public pourra apprécier, pendant près de 3 heures, les notes émises par des groupes et musiciens de talent.

Au programme du festival « Jazz aux Issambres » :

- **LES JAZZICOTS (le 17 juillet)** est un groupe azuréen qui a su investir les scènes provençales et européennes du jazz traditionnel. Ce quintet composé de 3 hommes et 2 femmes interprète des musiques « New Orleans » avec un répertoire des années 1920-1930. Jean-Pierre GIRAUD, Aurélie TROPEZ, Romain COUPRIE, Deborah TROPEZ et Jean-Marcel TROPEZ vont vous épater avec leurs reprises de Louis ARMSTRONG, Sidney BECHET, Clarence WILLIAMS...
- **TONY PETRUCCIANI (le 18 juillet)** s'est produit dans toutes les grandes salles françaises et dans tous les festivals. Pour le festival sambracitain, il sera accompagné des musiciens Jean-Marie CARNIEL, Piero IANETTI et de la chanteuse Brigitte MALEH. Des moments intenses caractériseront cette soirée, notamment grâce aux improvisations de Tony PETRUCCIANI.
- **SAX INDIGO (le 19 juillet)** vous fera écouter les plus grands classiques du genre avec un peu de bossa nova, de rock fusion... Avec 5 saxo, 1 basse, 1 batterie et 1 guitare, la soirée va être « jazzy » ! Jacques MARCOU, Philippe VALDISERRA, Dimitri PECETTA, Patrick CARRADORI, Yves CHRISTINE, Tony BAGWELL, Yannick DRAOULEC et Philippe CARENCO vous attendent.

- **CHRISTIAN MILLE TRIO (le 19 juillet)** est un groupe spécialement venu de Grenoble pour le festival roquebrunois. Les rythmes manouches qui sortent de son violon sont de purs moments de bonheur. Ce style musical proposé par Christian MILLE, Michel TORELLI et Fabrice MARCONI fera vibrer le parc des Issambres.

Tarif pour 1 spectacle : 15 euros/pers.

Tarif pour 3 spectacles : 40 euros/pers.

Gratuit pour les moins de 15 ans.

Rolf MAJEWSKI, Président de « Jazz ô Roc », entouré de Philippe VALDISERRA, Richard GALFRE, Christian DUPONT et Jean MALTESE, vous proposent trois jours à ne manquer sous aucun prétexte !

Pour ceux qui désirent participer musicalement
ou aider bénévolement à cette réussite

Contact : Rolf MAJEWSKI - Tél. 06 81 40 20 49

LE FESTIVAL « JAZZ Ô ROC » VU PAR ROLF MAJEWSKI

« La passion du jazz m'a fait germer l'idée de créer un club. Celui-ci a été fondé il y a quelques mois. Comme lors de toute création, il y a de l'enthousiasme, des euphories, des doutes, des hésitations ou même des déceptions. Puis, avec de la persévérance « Jazz ô Roc » a acquis une certaine maturité. Aujourd'hui, nous sommes près de quarante membres et son bureau est très motivé. Le premier festival « Jazz aux Issambres » aura lieu dans un cadre magnifique, le parc Thérèse Cazelles, merveilleusement situé face au port des Issambres. La particularité de ce festival, que nous désirons évidemment pérenniser, sera d'être accessible à tous, c'est-à-dire essentiellement dirigé vers un jazz populaire et festif : New Orleans, Dixieland, Swing, Manouche, Be Bop, Blues ou Soul Jazz... Simplicité, convivialité et festivité seront les mots d'ordre. Je suis convaincu que « Jazz ô Roc » sera, à son humble niveau, un nouvel apport culturel et économique pour Roquebrune... Hormis le festival annuel, notre objectif est aussi d'organiser des soirées musicales dans notre région, de faire une exposition de photos de grands jazzmen, avec animations musicales, des exposés sur le jazz : un hommage à Sidney BECHET, pour les cinquante ans de sa disparition, est en projet. »

Associations

Les « Artistes du Rocher » Beaucoup de talent(s) !

Les « Artistes du Rocher », association composée de près de 60 membres, continue de faire preuve de dynamisme en exposant régulièrement les œuvres de ses artistes dans les chapelles et galeries de la Commune.

En avril, les « Artistes du Rocher » ont encore su montrer tout leur talent lors de leur exposition de printemps : ils ont présenté tout une gamme d'œuvres récentes (huiles, aquarelles, pastels...), reflétant la créativité et l'inspiration des artistes.

D'autres expositions sont également prévues du **27 juin au 3 juillet** et du **8 au 14 août**, Galerie San-Peire aux Issambres, permettant ainsi de découvrir le savoir-faire des artistes de l'association. **Le dimanche 28 juin**, les « Artistes du Rocher » exposeront également sur la Place San-Peire, aux Issambres.

Pour la première fois, Ils représenteront Roquebrune lors d'une exposition à Charleville-Mézières, du 29 mai au 10 juin.

Vous pourrez également découvrir les œuvres des « Artistes du Rocher » lors de la prochaine édition de la **Fête des peintres, le dimanche 26 juillet, dans les rues du Village.**

ADVENTI VOCE Une chorale jazz à Roquebrune

L'ensemble vocal roquebrunois Adventi Voce, composé d'une trentaine de choristes, vient de fêter ses 15 ans, ce qui démontre la valeur de l'association.

Le 9 mai dernier, cette chorale menée par le Chef de Chœur Jean DEVARD, s'est produite à l'Espace Robert MANUEL aux Issambres, lors d'un concert gratuit, pour le plus grand plaisir des spectateurs. Cette soirée fut également partagée avec l'atelier chant de Roquebrune Amitié.

DES INFLUENCES MUSICALES DIVERSES

Créée en 1993 par l'actuel Chef de Chœur Jean DEVARD, la chorale Adventi Voce a su se faire apprécier du public grâce à un répertoire musical varié. En effet, Jean DEVARD choisit les thèmes musicaux sans se limiter à un seul style : jazz vocal, gospel, chants liturgiques... toutes ces influences composent le répertoire d'Adventi Voce.

Au-delà de Roquebrune, Adventi Voce se produit non seulement dans toute la région P.A.C.A. mais également à l'étranger, comme en Espagne ou en Italie. Ce groupe de choristes, tous amateurs, a



participé à des festivals de chorales internationaux (Avignon), au Festival des musiques sacrées de Nice, ainsi qu'à plusieurs rencontres avec des groupes tels que les « Platters », l'orchestre « Brix » de Prague, les ensembles « Polyphonus », « Six et demi », « Corrou de Berra », « The King's Singers », « Otxote Lurra »... Cette année, deux grands rendez-vous sont au programme, à savoir le Festival Européen d'Embrun à la Pentecôte et celui de Millau au mois de septembre.

Depuis sa création, Adventi Voce a enregistré quatre C.D., dont le dernier est sorti en avril. Bravo et félicitations !

Pour tous renseignements,
contactez le président de l'association, Christian LUCAS :

Tél. 04 94 44 47 76 – Portable : 06 66 92 25 78
e-mail : lucaschristian@free.fr

Comité de Jumelage A l'assaut des chutes du Niagara !

En mai dernier, 27 Roquebrunois sont partis au Canada, durant une semaine, où ils ont pu apprécier la courtoisie et l'hospitalité de la population canadienne. Ils en sont revenus avec de nombreux souvenirs et surtout avec l'image somptueuse des chutes du Niagara.



Associations

Les corsos fleuris

Une véritable réussite après 25 ans de pause !



Depuis près de 25 ans, les corsos fleuris n'avaient plus défilé dans les rues du Village. Face au succès de l'exposition thématique réalisée par la Maison du Patrimoine en 2008, le Maire, Luc JOUSSE, sur une initiative de René CORGNOLO, a souhaité relancer cet événement traditionnel.

Le dimanche 12 avril, ce sont donc une douzaine de chars fleuris qui ont défilé et égayé les rues de tout le Village de Roquebrune.

Depuis le mois de janvier, une centaine de personnes (bénévoles, membres d'associations roquebrunoises, pensionnaires des

foyers logements) ont accompli un travail quotidien remarquable afin de confectionner les fleurs et décorer l'ensemble des chars qui composaient le défilé.

Ensemble, **sous la direction de l'association « Corso Fleuri Saute Messugues Roquebrune »**, ils ont dessiné leurs chars, préparé les structures et les fleurs, mis à disposition leurs tracteurs... pour offrir aux Roquebrunois et aux visiteurs un défilé digne de ce nom. Pari remporté ! Le défilé fut une réussite qui a provoqué un véritable engouement auprès des spectateurs.

Les chars étaient décorés selon des thèmes variés, chaque association participante ayant réalisé un char à son effigie : les Médiévales Roquebrunoises, En Plein Cœur, la Poignée du Rocher, le Don du Sang... sans oublier la présence de Miss Roquebrune 2009 et Miss du Foyer Logement « Le Jas de Callian ».

Le défilé s'est clôturé par une bataille de fleurs, place Germain OLLIER.

C'est le retour à une belle tradition qu'il convient maintenant de perpétuer.

Billard Club Roquebrunois

Assemblée Générale du Comité Départemental au club



Cette année, le Billard Club Roquebrunois a été chargé d'organiser la 20^{ème} assemblée générale du Comité Départemental, qui regroupe six Communes varoises : Cavalaire, Saint-Raphaël, La Valette, Vinon-sur-Verdon, La Garde et Roquebrune-sur-Argens.

Cette assemblée générale fut l'occasion pour le Président du Comité du Var, Jean BOURHIS, d'évoquer quelques anecdotes historiques sur la création du Comité et de remercier les bénévoles des clubs de billard pour leur dévouement et leur engagement.

Jean-Paul OLLIVIER, Premier Adjoint, a clôturé la réunion en remettant une médaille de la Ville à Jean BOURHIS, ainsi qu'à Raymond MARTEL, membre du Billard Club Roquebrunois depuis sa création.

Pour Raymond MARTEL, véritable « enfant du pays », cette médaille de la Ville est la récompense de son engagement au sein du Billard Club Roquebrunois et de plusieurs autres associations.

UNE ASSOCIATION EN PERPÉTUEL DÉVELOPPEMENT

Yvon LAPLANCHE, Président du Billard Club Roquebrunois, met tout en œuvre pour faire de son association un club d'excellence. Pour ce faire, l'association s'est dotée d'un billard de 3,10 mètres afin d'attirer plus de joueurs confirmés.

Cette année encore, huit nouveaux membres ont intégré le club, preuve de la qualité de l'association.

Yvon LAPLANCHE souhaitait également donner le « goût » de cette discipline aux jeunes Roquebrunois. Un billard français a donc été installé à la Maison des Jeunes de la Bouverie, où chaque mercredi, le président initie les jeunes intéressés au billard.

Afin d'améliorer le niveau du club, Yvon LAPLANCHE a décidé de recruter un animateur, M. TREMEAU, qui dispensera les cours de billard dès le mois de juin. Dès son arrivée, il assurera également les cours à la Maison des Jeunes.

Dans l'avenir, le Billard Club Roquebrunois projette d'acquérir de trois billards américains afin de se diversifier.

Si vous souhaitez des renseignements,
contactez le Président, Yvon LAPLANCHE :
Tél. 04 94 44 06 18 ou 04 94 45 38 96

A.L.C.I.

Une association dynamique ouverte à tous !



Karina et Luc JOUSSE, et Michèle LETOT entourent Mme JOUBERT lors de l'exposition "un regard sur la peinture et la poterie" de l'A.L.C.I.

Avec 460 membres, une douzaine d'activités proposées et autant de professeurs bénévoles, l'A.L.C.I. est certainement la plus grosse association de la Commune. La Tribune a rencontré Yves JOUBERT, qui a succédé à Georges RIBOTTA à la présidence de l'association en novembre dernier.

La Tribune : Voilà 6 mois que vous êtes président de l'A.L.C.I.. Ce mandat correspond-il à ce que vous aviez imaginé ?

Y. JOUBERT : Je suis encore débutant en tant que président de l'A.L.C.I., et cela représente une grosse charge de travail. Mais je dois reconnaître que j'ai de la chance de succéder à Georges RIBOTTA, qui était un bon président et qui a su gérer la chose.

La Tribune : Comment devient-on président de la plus grosse association roquebrunoise ?

Y. JOUBERT : Après une carrière dans les télécommunications, puis au Commissariat à l'Energie Atomique à Grenoble, je suis venu, avec mon épouse, passer ma retraite aux Issambres. J'ai commencé à randonner avec l'A.L.C.I. pour ne pas le faire seul ; je suis devenu un membre actif, responsable du 3^{ème} groupe de randonnée. Et lorsque M. RIBOTTA a décidé de quitter la région, je n'ai pas voulu que ça s'arrête, j'ai donc pris la présidence de l'association.

La Tribune : A quel public s'adresse l'A.L.C.I. ?

Y. JOUBERT : Notre public est adulte, sauf pour les cours de danse du mardi. Hormis un âge minimum des adhérents, l'A.L.C.I. est ouverte à tous. Nous attendons même toutes suggestions, bien que l'éventail des activités proposées soit déjà large ! Théâtre, scrabble, tennis de table, poterie, peinture, danse, randonnée (nous avons 160 randonneurs parmi les 460 membres !) ...il y en a pour tous ceux qui ont envie de faire quelque chose.

La Tribune : Quelques uns des membres ont porté haut les couleurs de l'A.L.C.I. et de la Commune dernièrement !

Y. JOUBERT : Effectivement, l'équipe « une » de tennis de table a terminé Championne du Var en pré-régional ; ils montent en régional l'an prochain. Ça n'a pas été facile, car ils sont tombés face à une équipe expérimentée, mais leur travail avec leur entraîneur, qui se dévoue corps et âme, a été payant.

Et puis parmi nos nombreuses expositions de peinture et sculpture, celle qui s'est déroulée du 14 au 24 mai à la chapelle Saint-Michel au Village, « Un regard sur la peinture et la poterie », a remporté un grand succès, bien mérité selon moi !

Montant de la cotisation : 15 euros par activité et par an (en 2008-2009) – participation supplémentaire pour la danse et la poterie.

Renseignements :

A.L.C.I.

B.P. 35 – 83380 Les Issambres

Tél. 06 70 59 15 32

e-mail : yvesjoubert1@free.fr

AGENDA : mi-juin à septembre 2009

L'AGENDA DE L'OFFICE DE TOURISME

Tarifs des balades et visites : 8 euros par personne ; 4 euros pour les -12 ans et gratuit pour les -8 ans. Renseignements et réservations : Tél. 04 94 19 89 89

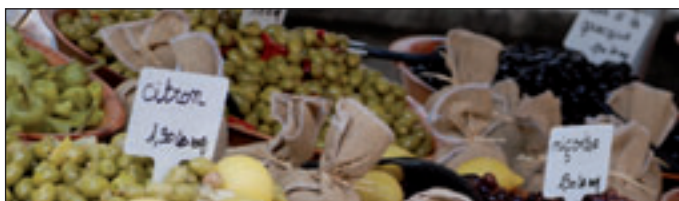
LES BALADES ET VISITES :



- **« LES ISSAMBRES PAR LA CÔTE »**,
lundis 29 juin, 13 et 27 juillet, 10 et 24 août à 18h.
- **« LES ABEILLES : DE LA FLEUR AU MIEL EN POT »**,
lundis 6 et 20 juillet, 3 et 17 août à 17h30.
- **BALADE GOURMANDE**, tous les mardis à 10h.
- **« TOUTES LES SAVEURS DE L'OLIVE »**,
mercredis 8 et 22 juillet, 5 et 19 août à 18h.
- **« ECLATS D'ARTS »** : lundis 6 et 13 juillet, 3 et 17 août à 18h.
- **CHASSE AUX SORCIÈRES**, les jeudis de juillet et août à 10h.
- **« CLAIR DE LUNE EN CANOË »**,
les 15 et 29 juillet, 12 et 26 août à 17h30.
A partir de 15euros, tarifs dégressifs.
- **JEU DE PISTE**, le 24 juillet et le 7 août à 9H30. Gratuit.
- **« LES NUITS MÉDIÉVALES »**, le 27 juillet et le 24 août à 20h.

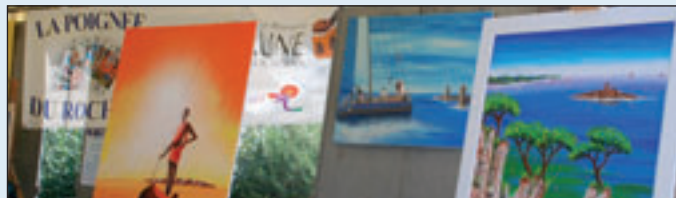
« RÉVEILLEZ-VOS SENS »,
programmation spéciale pour la semaine du patrimoine

- **« JOURNÉE THALGO »**, le 14 septembre de 10h à 17h.
Visite de l'usine, repas et thalassothérapie. Tarif : 45euros.
- **« AU CŒUR DE LA RUCHE »**, le 16 septembre à 10h.
Ouverture d'une ruche avec un apiculteur, dégustation des miels.
Tarifs : 8 euros par adulte ; gratuit moins de 12 ans.
- **« LA VANILLE, UNE ORCHIDÉE PAS COMME LES AUTRES »**,
le 17 septembre à 15h. Tarifs : 6 euros par adulte ;
3 euros pour les 8 à 15 ans.



- **« L'OLIVE S'INVITE À VOTRE TABLE »**,
le 18 septembre de 14h à 18h. Cueillette, préparation et dégustation d'olives. Atelier culinaire. Apéritif champêtre dans l'olivieraie avec vos créations. Tarif : 26 euros par personne.
- **BALADE GOURMANDE**, le 19 septembre à 10h.
Tarifs : 4 euros par adultes, gratuit pour les moins de 12 ans.

EXPOSITIONS



- **EXPOSITION « LA PLACE AUX ARTISTES »**,
dimanche 28 juin de 8h à 19h30, Place San-Peire aux Issambres.
Organisée par les « Artistes du Rocher ».
Renseignements : Tél. 04 94 82 90 18
- **EXPOSITION DE PEINTRES ITALIENS**,
du vendredi 3 au dimanche 5 juillet de 10h à 12h30 et de 15h à 19h30, Salle Molière au Village.
- **EXPOSITION PAR « LES ARTISTES DU ROCHER »**,
les vendredis 3, 10, 17, 24, 31 juillet et 7 et 14 août de 18h30 à 23h,
Promenade Adrien Beaumont aux Issambres.



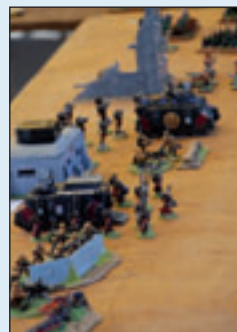
- **17^{ÈME} SCULPTURE EN LIBERTÉ**,
du samedi 25 juillet au dimanche 9 août
de 18h à 24h,
Salle Molière et Place Germain Ollier
au Village.
Vernissage le vendredi 24 juillet
de 18h à 22h,
sur la Place Germain Ollier.



- **FÊTE DES PEINTRES**,
le dimanche 26 juillet de 10h à 21h,
Place Perrin et dans les rues du Village.
Organisée par les « Artistes du Rocher ».
Renseignements : Tél. 04 94 82 90 18

SPORTS

- **CONCOURS DE PÊCHE**, dimanche 21 juin, de 6h30 à 12h.
Plage de l'Arpillon aux Issambres.
Organisé par l'A.P.P.I. – Renseignements : Tél. 06 29 71 11 98



- **COUPE DE FRANCE DE FIGURINES FANTASTIQUES**,
le samedi 27 juin, organisée
par le C.F.V.E.R.
Le samedi 27 et dimanche 28 juin
de 7h à 20h, Salle Maurice Calandri.

Agenda



CONCOURS DE BOULE « 2^{ÈME} GRAND PRIX DE LA VILLE AU JEU PROVENÇAL »,

le mercredi 1^{er} et jeudi 2 juillet, organisé par « la Boule Brune ».
Place Perrin au Village. Renseignements :
Tél. 06 76 71 73 56

• CONCOURS DE BOULE « PRIX DE LA MUNICIPALITÉ »,

le lundi 10 août, organisé par « la Boule Brune ».
Boulodrome Emile Guerin au Village.
Dans le cadre de la semaine bouliste du 8 au 15 août.
Renseignements : Tél. 06 13 62 23 86

• CONCOURS DE BOULE « GRAND PRIX DE LA BOULE BRUNE – JEU PROVENÇAL »,

le mercredi 12 et jeudi 13 août, organisé par « la Boule Brune ».
Boulodrome Emile Guerin au Village.
Renseignements : Tél. 06 13 62 23 86

• CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VTT,

le samedi 5 et dimanche 6 septembre.
Course d'orientation entre la Bouverie et Puget-sur-Argens.

CONCERTS

• CONCERT DE JAZZ « SING'ERS SWING »,

le jeudi 9 juillet à 21h30, Place San-Peïre aux Issambres.

• CONCERT « MÉTROPOLIS »,

le jeudi 16 juillet à 21h30,
Place San-Peïre aux Issambres (Pop/funk/Rock/R'N'B).



« JAZZ AUX ISSAMBRES »,
du vendredi 17 au dimanche 19
juillet à 21h, Parc Thérèse Cazelles
aux Issambres (face au Port).

- Vendredi : concert donné par
« Les Jazzticots » (New Orléans)
 - Samedi : concert par
« Tony Petrucciani quartet »
 - Dimanche :
« Sax Indigo » et « Christian Mille ».
- Tarif : 15euros/pers. pour une
soirée ou 40euros/pers. pour trois
soirées et gratuit pour les moins de
15 ans
Renseignements : Association Jazz
ô Roc - Tél. : 06 81 40 20 49

• CHORALE DE LA MER

dans le cadre de la journée du Patrimoine,
samedi 19 septembre à 17 h à l'Eglise Paroissiale au Village.

• CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE (Vivaldi),

dimanche 20 septembre à 17h.
à l'Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul au Village. (Sous réserve)

• CONCERTS « LES NUITS DE LA SAINT-ROCH »

Les vendredis en juillet et août à 21h.
Chapelle Saint-Roch au Village.
Le 10 juillet : « Trio Jazz à corde »
le 24 juillet : « Sunset Jazz »
le 7 août : « Avec nous gare au swing »
le 21 août : « Peggy and the Marc's Brothers »
le 29 août : « Jean-Marc DERMOSROPIAN
chante Pierre PERRET et Georges BRASSENS ».
Tarif : 10 euros/pers.
Contact & réservations : A.S.C.S. - Tél. : 06 86 97 25 35.

SORTIES ET LOISIRS



• 4^{ÈME} FÊTE DE LA JEUNESSE,

le samedi 27 juin
Complexe sportif Jacques Calandri,
de 15h à 2h du matin.
Animations sportives, spectacles et soirée dansante (soirée mousse) –
Entrée libre

• SOIRÉE DANSANTE AVEC L'ORCHESTRE « KONTRAST »,

le jeudi 2 juillet à 21h30, Place San-Peïre aux Issambres

• BAL ET FEUX D'ARTIFICES, le dimanche 12 juillet.

Feux d'artifices à 22h sur la plage de la pointe de l'Arpillon.
Bal à 22h30 donné par « Citizen's Band »
sur la Place San-Peïre aux Issambres.

• ELECTION DE MISS ROQUEBRUNE,

le lundi 13 juillet à 19h30, Complexe Calandri à la Bouverie.
Feux d'artifices à 22h suivis d'une soirée dansante avec la troupe
« En Plein Cœur ». Organisée par l'A.S.L.B.
Renseignements : Tél. 04 94 44 05 08.

• « SOIRÉE BLANCHE », le lundi 13 juillet,

Place de San-Peïre aux Issambres
Renseignements et réservation :
Roquebrune Accueil – Tél. : 06 29 41 69 84.

• BAL ET FEUX D'ARTIFICES, le mardi 14 juillet. Feux d'artifices

à 22h au lac de l'Arena. Bal à 22h30 donné par l'orchestre « Laurent

Comptat » sur la Place Germain Ollier au Village.

• FÊTE NATIONALE BELGE, mardi 21 juillet à 21h30.

Soirée Moules-Frites avec l'orchestre « Harmony »
sur le port des Issambres.

• ANIMATIONS EN JOURNÉE sur les Plages des Issambres

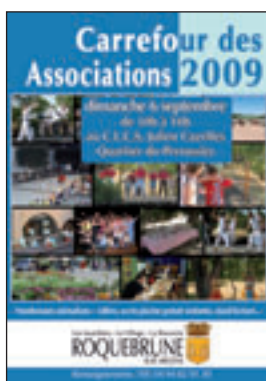
(San-Peïre ou la Gaillarde), le mercredi 22 juillet.

Agenda

- **SOIRÉE DANSANTE** avec l'orchestre « Synthèse », le jeudi 23 juillet à 21h30. Place San-Peire aux Issambres.
- **SOIRÉE DANSANTE** avec la formation « Objets trouvés », le jeudi 30 juillet à 21h30. Place San-Peire aux Issambres.
- **SOIRÉE DANSANTE** avec l'orchestre « Les mélomanes », le jeudi 6 août à 21h30. Place San-Peire aux Issambres.
- **FÊTE DU PORT FERRÉOL**, le samedi 8 août de 18h à 2h du matin. Aux Issambres.
- **« JOURNÉE WESTERN »** à la Bouverie, le dimanche 9 août à partir de 10h. Feux d'artifices à 22h et bal country à 22h30. Complexe Jacques Calandri à la Bouverie.
- **SOIRÉE DANSANTE** avec l'orchestre « Morry's Andrey », le jeudi 13 août à 21h30. Place San-Peire aux Issambres.
- **SOIRÉE DISCO**, le vendredi 14 août à 21h30. Par la Compagnie « Arc en ciel ». Place Germain Ollier au Village.
- **« SOIRÉE PLAGE »**, le vendredi 14 août, Place de San-Peire aux Issambres – Renseignements et réservation : Roquebrune Accueil – Tél. : 06 29 41 69 84.
- **BAL ET FEUX D'ARTIFICES**, le samedi 15 août. Feux d'artifices à 22h sur la plage de la pointe de l'Arpillon. Bal à 22h30 donné par l'orchestre « Mirage » sur la Place San-Peire aux Issambres.
- **BAL ET FEUX D'ARTIFICES**, le samedi 15 août. Feux d'artifices à 22h au lac de l'Arena. Bal à 22h30 donné par « Gédéon » sur la Place Germain Ollier au Village.
- **PROCESSION PROVENÇALE**, le samedi 15 août, à partir de 10h. Parvis de l'Eglise.
- **SOIRÉE DANSANTE** avec le groupe « Ranking T », le dimanche 16 août à 21h30. Place Germain Ollier au Village (Samba, salsa...).
- **ANIMATIONS EN JOURNÉE SUR LES PLAGES** des Issambres (San-Peire ou la Gaillarde), le mardi 18 Août.
- **SOIRÉE DANSANTE « GÉDÉON »**, le jeudi 20 août à 21h30. Place San-Peire aux Issambres.
- **SOIRÉE DANSANTE « TROPICOL SWING »**, le jeudi 27 août à 21h30. Place San-Peire aux Issambres.



ROQUEBRUNE MOTORS SHOW, samedi 29 et dimanche 30 août. Complexe Jacques Calandri et Salle Suzanne Régis à la Bouverie. Exposition de véhicules de prestige (Ferrari, Lamborghini, Porsche...), avec la présence d'une véritable Formule 1, piste de karting, tombola...



« CARREFOUR DES ASSOCIATIONS », dimanche 6 septembre, de 10h à 18h. Centre de Loisirs, Culture et Sports Julien Cazelles. Entrée libre. Une centaine d'associations sera présente.



FESTIVAL DE LA BD, samedi 12 et dimanche 13 septembre. 14 artistes de renom présents, Place Perrin au Village de 9h à 19h. Pour le plus grand plaisir des amateurs de bande dessinée.

- **TOURNOI DE FIGURINES**, les dimanches 13 et 27 septembre, de 7h30 à 20h. Salle Suzanne Régis à la Bouverie. Organisé par le C.F.V.E.R. Renseignements : Tél. 06 60 72 79 41
- **JOURNÉE DU PATRIMOINE**, samedi 19 et dimanche 20 septembre : visite gratuite du Village à 15h. Exposition de photos « La Provence pittoresque : clichés BACCHI » à la Maison du Patrimoine, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

MARCHÉS - VIDE GRENIERS – BROCANTES

- **BROCANTES MIXTES**, tous les mercredis de 7h à 18h. En juin et de septembre à décembre. Promenade Adrien Beaumont aux Issambres. Rens. Tél. 06 88 37 06 42
- **GRENIERS ROQUEBRUNOIS** Brocantes, de 7h à 18h – Rens. : Tél. 06 88 37 06 42 les samedis 13 juin, 18 juillet, centre commercial n°2 de la Bouverie ; les dimanches 5 juillet, 9 août, Place Alfred Perrin et dans les rues du Village ; le samedi 25 juillet, Place San-Peire et Promenade Adrien Beaumont aux Issambres.
- **VIDE GRENIERS**, de 7h à 18h – Rens. : Tél. 06 88 37 06 42. le dimanche 12 septembre, Place San-Peire aux Issambres et Promenade A. Beaumont ; le dimanche 20 septembre, dans les rues du Village ; le dimanche 27 septembre, Complexe Suzanne Régis à la Bouverie.
- **MARCHÉS DES MÉTIERS D'ART** du Var, les mercredis 15 et 29 juillet, 12 août et samedi 5 septembre, de 9h à 19h, Place San-Peire aux Issambres – Renseignements : Tél. 04 94 43 01 56.
- **MARCHÉS ARTISANAUX NOCTURNES**, Tous les mardis soirs en juillet et août (du 7 juillet au 25 août) Grande rue, Place Saint-Pierre, Rue des Portiques, de 17h à 23h. Renseignements : Tél. 04 90 89 65 41.
- **JOURNÉE D'ARTISANAT D'ART**, Mardi 14 juillet au Village, de 9h à 24h. Renseignements : Tél. 04 90 89 65 41.
- **MARCHÉS ARTISANAUX NOCTURNES**, Tous les samedis soirs en juillet et août (du 4 juillet au 29 août) de 17h à 23h, au Port des Issambres. Renseignements : Tél. 04 90 89 65 41
- **MARCHÉS NOCTURNES**, tous les jeudis et dimanches soirs de juin à août (du 28 juin au 30 août), de 20h à 24h, Promenade Adrien Beaumont aux Issambres. Renseignements : Tél. 06 60 52 94 70.
- **MARCHÉ DES POTIERS**, dimanche 16 août de 10h à 19h, Place Alfred Perrin au Village.

VIE PATRIOTIQUE

- **CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE** « Débarquement en Provence », cérémonie commémorant le débarquement en Provence. Samedi 15 août, au Mémorial du Combattant, au Village.

VIE CIVIQUE

- **CONSEIL MUNICIPAL**, le mardi 22 septembre à 14h30, à la Mairie d'Honneur.

Les élus à votre service



Luc JOUSSE

Maire de Roquebrune-sur-Argens,
Président de la Société d'Economie Mixte S.A.R.L.
Président du C.C.A.S. - Vice-président du S.C.O.T.
Hôtel de Ville du Village et Mairies annexes sur rendez-vous.
Cabinet du Maire : Tél. 04 94 19 59 51



Jean-Paul OLLIVIER

Premier Adjoint, Délégué à l'Urbanisme au Foncier
aux Marchés public, à l'Administration générale,
à la Culture et au Patrimoine. Président du S.I.E.B.V.A.
Hôtel de Ville du Village et Mairie d'Honneur,
sur rendez-vous.
Tél : 04 94 19 59 59 ou 04 94 19 59 54
E-mail : jpollivier@mairie-roquebrune-argens.fr



Michel BOUVARD

Délégué aux Finances publiques, à l'Emploi,
au Développement économique, aux Affaires Maritimes.
Président de l'O.M.T. - Vice-président du S.E.V.E.
Hôtel de Ville du Village, sur rendez-vous.
Tél : 04 94 19 59 01
E-mail : mbouvard@mairie-roquebrune-argens.fr



Annie CABASSE LAROCHE

Déléguée au Tourisme.
Hôtel de Ville du Village, (ancien bureau de M. CABASSE),
sur rendez-vous. Tél. 06 09 07 76 45



Joëlle NEVEUX

Déléguée à l'Enseignement, à la Caisse des écoles,
à l'Animation et au Domaine Public.
Services Affaires Scolaires et Service Animation,
sur rendez-vous. Tél : 04 94 19 59 55
E-mail : jneveux@mairie-roquebrune-argens.fr



Patrick VEGAS

Délégué à la Sécurité.
Le vendredi de 14h à 16h, sur rendez-vous.
Tél. 06 72 30 44 45
E-mail : PASA8306@yahoo.fr



Florent VILLANOVA

Délégué aux Sports et aux Loisirs.
Centre de Loisirs de Culture et de Sports Julien Cazelles,
mercredi de 16h à 19h, sur rendez-vous
jeudi de 14h à 18h, sur rendez-vous.
Tél. 04 94 19 59 59



Michèle LETOT

Déléguée à l'Environnement et à la Santé Publique.
Service Environnement à la Mairie annexe des Issambres,
sur rendez-vous.
Tél. 04 94 55 07 70



Marie-Claude GUERIN

Déléguée à l'Etat-Civil, au Cimetière, à la Tenue de la liste électo-
rale, attestation d'accueil, sortie de territoire,
certificat de vie, certificat de vie commune,
recensement militaire, débits de boisson,
attestation de résidence, certificat de communauté de vie, et à
l'Agriculture. C.C.F.F.,
Commission Extra-municipale des risques majeurs.
Mairie d'honneur au Village, sur rendez-vous.
Tél. 06 72 94 82 76 - E-mail : marieclaud-guerin@wanadoo.fr



Nicole LOTITO

Déléguée à la Politique de la Ville et des Jeunes,
aux Crèches,
aux Logements, à la Prévention Urbaine,
à l'Artisanat, au Commerce.
Maison de Roquebrune, le vendredi matin
sur rendez-vous - Tél. 04 94 19 99 43
E-mail : vhaot@mairie-roquebrune-argens.fr



Philippe LEFEVRE

Adjoint spécial au quartier de la Bouverie
Mairie annexe de la Bouverie
Tous les matins du lundi au vendredi,
sur rendez-vous.
Tél. 06 74 78 92 68



Colette ANGLADE

Adjointe spéciale au quartier des Issambres.
Mairie Annexe des Issambres
Le lundi de 9h30 à 12h
et le mercredi de 9h30 à 12h
et de 14h30 à 16h30, sans rendez-vous.
Tél. 06 72 30 32 53



André COURTEL

Délégué aux Travaux
Services Techniques, Eau-Assainissement,
Grands Projets,
au Village sur rendez-vous.
Tél. 06 76 54 69 60



Liliane TISSERAND

Déléguée aux Affaires Sociales.
Centre Communal d'Action Sociale,
sur rendez-vous.
Tél. 06 72 89 89 36



Michel TING

Délégué aux Affaires Patriotiques,
Correspondant Défense.
Hôtel de Ville du Village, Mairie annexe des
Issambres et de la Bouverie,
le mercredi, sur rendez-vous.
Tél. 06 87 67 47 14
E-mail : mairie@ville-roquebrune-argens.fr



Jean-Christophe MILLIOT

Délégué aux Assurances.
Hôtel de Ville du Village, le lundi matin
sur rendez-vous.
Tél. 06 71 31 45 56



Paul HEIM

Délégué à la représentation extérieure
et manifestations officielles



Johnny RODRIGUES

Commissions Culture et Patrimoine,
Affaires scolaires et sports, Affaires sociales,
Tourisme, Animation La Bouverie



Fanny PAIGNON

Commission Culture et Patrimoine,
Affaires scolaires et sports



Françoise CHAILLAN

Commissions Culture et Patrimoine,
Environnement



René CORGNOLLO

Commissions Affaires scolaires et sports,
Affaires sociales, Urbanisme, Corso fleuri



Isabelle PLANTARD

Commission Affaires scolaires et sports



Fern GUILLIBERT DE LA LAUZIERE

Commissions Culture et Patrimoine,
Environnement



Joëlle DUMOND

Commissions Culture et Patrimoine,
Affaires sociales, Finances publiques



Jean-Claude CARPENTIER

Commissions Finances publiques,
Urbanisme, Environnement, Tourisme,
L.G.V.



Sylvie SERGE-CABITEN

Commissions Culture et Patrimoine,
Affaires scolaires et sports



Joël PASQUETTE

Commissions Culture et Patrimoine,
Affaires sociales, Gens du voyage

E-mail : mairie@ville-roquebrune-argens.fr

www.roquebrune.com

Rue Grande - André Cabasse

Tél : 04 94 19 59 59